



**2024** rapport d'activité  
**2025** programme de travail



**AGENCE  
DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DU PAYS DE MONTBÉLIARD**

# sommaire

**p.04** —  
ÉDITO

**p.06** —  
01. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

**p.16** —  
02. ÉQUIPE ET ORGANISATION

**p.22** —  
03. PROJET D'AGENCE, RAPPEL

**p.26** —  
04. BILAN SYNTHÉTIQUE 2024

**p.30** —  
05. ACTIVITÉS SOCLES

**p.40** —  
06. OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE

**p.46** —  
07. PLANIFICATION TERRITORIALE

**p.52** —  
08. ÉTUDES URBAINES

**p.58** —  
09. DÉFINITION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

**p.64** —  
10. MISSIONS CONTRACTUELLES

**p.66** —  
11. LIVRABLES

**p.67** —  
GLOSSAIRE

# édito

© ADU



© Ville de Valentigney

Chaque jour, nous mesurons la responsabilité que portent nos collectivités pour construire un avenir où développement territorial, cadre de vie et transitions écologiques s'articulent de manière plus équilibrée pour le bien-être de chacun de nous et celui de notre environnement.

L'ADU est un partenaire local, au service d'une décision publique éclairée et plaçant l'intérêt général de ses membres au cœur de son action. Elle nous offre un **cadre de dialogue et de travail collectif** particulièrement propice pour refonder nos manières de concevoir et de gérer l'espace urbain en cohérence avec les directives nationales.

En réunissant des territoires de plus en plus nombreux d'un même bassin de vie, elle permet de **mutualiser des moyens et de coordonner des actions pour amplifier leur portée et leur efficacité**. L'ADU participe activement à des réseaux régionaux comme "Transformons nos Modèles d'Aménagement" et soutient au niveau métropolitain des projets majeurs comme le programme "Territoire d'Industrie". Ce n'est certainement pas par hasard que son périmètre d'intervention s'accroît chaque année, et c'est dans cet esprit de coopération et de recherche du bien commun que nous devons continuer à avancer.

Dans un contexte où la transition écologique impose une évolution rapide des standards de l'aménagement du territoire, **l'ADU se positionne comme un véritable facilitateur**. Elle accompagne les élus dans l'appropriation des nouveaux cadres réglementaires et les aide à les traduire avec discernement dans leurs stratégies, leurs politiques publiques et leurs projets, sur la base de connaissances fines et sans cesse renouvelées des dynamiques territoriales. En 2024, l'ADU a par exemple produit des guides pour établir les rapports triennaux d'artificialisation des sols et identifier les zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable.

Son fonctionnement en réseau lui permet de mutualiser ses moyens et **d'enrichir les démarches collectives, de partager les retours d'expériences entre territoires** pour accélérer la mise en œuvre des bonnes pratiques. Souvenons-nous ici du succès de la journée de clôture Ecopolis ou des journées de la transition écologique à Blamont, deux exemples de solutions favorables à l'environnement répliquables dans nos territoires.

Dans une période de fortes attentes citoyennes, où les contraintes budgétaires s'ajoutent aux incertitudes, **nous avons plus que jamais besoin d'appui pour prendre les bonnes décisions et réorienter rapidement nos politiques territoriales**. C'est précisément ce rôle que nous avons confié à notre Agence d'urbanisme, un rôle qu'il est essentiel de pérenniser pour relever ensemble les défis des transitions territoriales et écologiques à venir.

**Philippe GAUTIER - Président**

# Présentation générale

# 01

## Depuis 1990...

L'ADU est une association créée en 1990. Elle offre à ses adhérents un espace d'échanges, de veille et d'expertise sur les questions liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Forte de son ancrage local, de son expertise terrain et de son statut associatif, elle accompagne au quotidien ses adhérents dans la définition des politiques publiques et projets de demain, dans un intérêt général d'amélioration du cadre de vie de chacun.

## 2 PLANIFIER

L'Agence accompagne ses adhérents dans la définition des documents cadres de la planification territoriale à toutes les échelles.

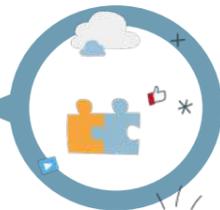
## 4 ANIMER

L'Agence fédère les acteurs politiques et techniques, associe les usagers dans les débats pour transmettre une culture des questions urbaines et territoriales.



### 1 COMPRENDRE

L'Agence recueille, crée, traite, analyse et projette des données pour objectiver les débats sur les choix de développement et d'aménagement.



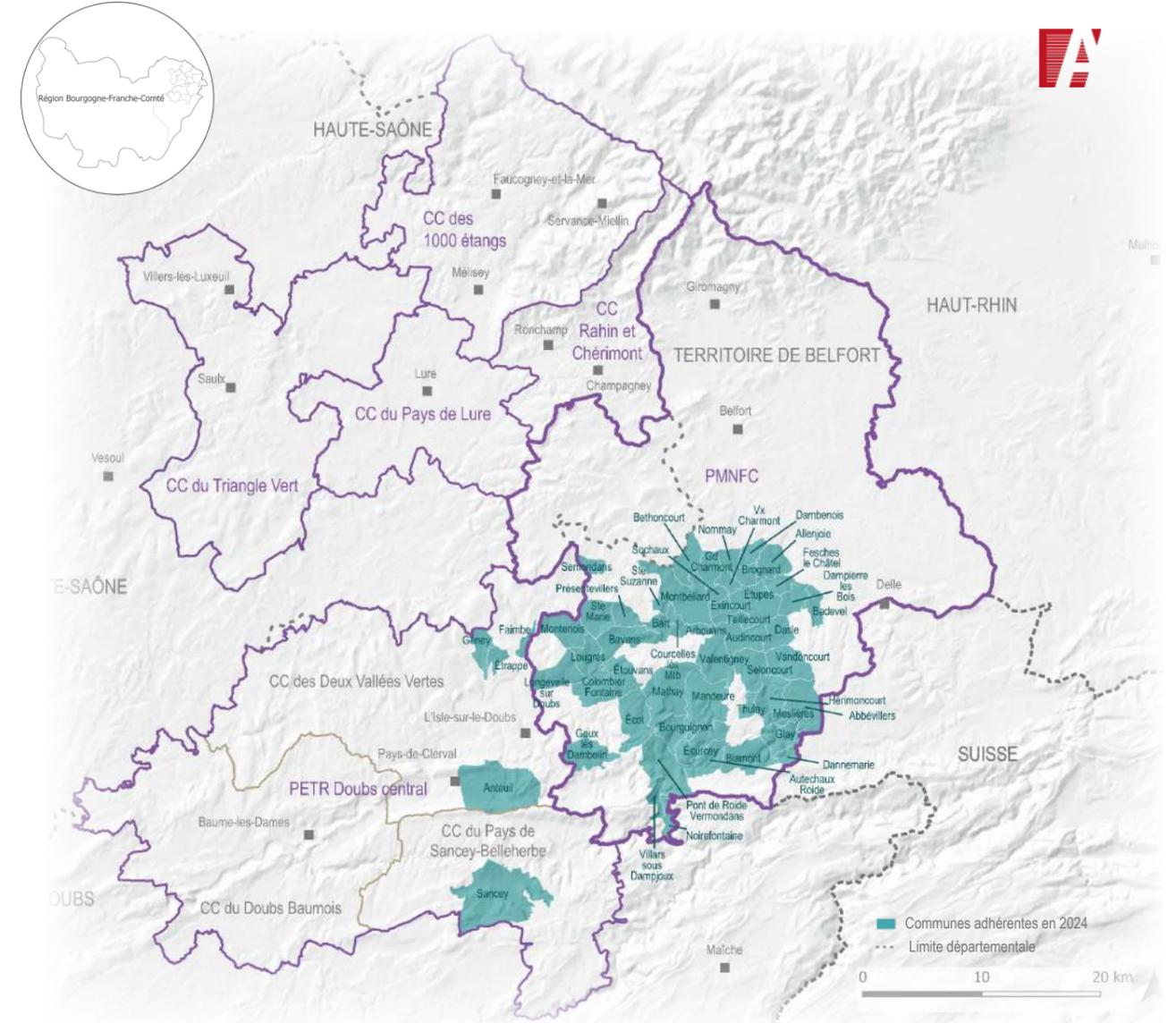
### 3 CONCEVOIR

L'Agence prépare les opérations d'aménagement de demain et aide à clarifier les objectifs opérationnels ; elle conçoit les outils de suivi des politiques publiques.



## Territoires d'intervention

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents en 2024. Bienvenue aux communes de Autechaux-Roide, Meslières, Villars-sous-Dampjoux, ainsi qu'aux Communautés de Communes du Pays de Lure et des 1000 Étangs.



1 Communauté d'Agglomération  
73 communes | 139 653 habitants

1 Pôle Métropolitain  
196 communes | 300 238 habitants

1 Pôle d'Equilibre Territorial Rural  
139 communes | 37 213 habitants

4 Communautés de Communes  
Triangle Vert | 42 communes | 11 000 habitants  
Rahin et Cherimont | 9 communes | 11 703 habitants  
1000 Étangs | 26 communes | 8 566 habitants  
Pays de Lure | 23 communes | 19 131 habitants

387 851  
habitants au total

56  
communes adhérentes

131 375  
habitants

### Membres associés



### Autres membres adhérents



## Domaines d'expertise

### OBSERVATOIRE ET PROSPECTIVE+



#### COMPRENDRE POUR AGIR

L'Agence recueille, organise, croise et analyse des données statistiques, géographiques et territoriales pour éclairer les dynamiques en cours, anticiper les changements et objectiver les prises de décision.

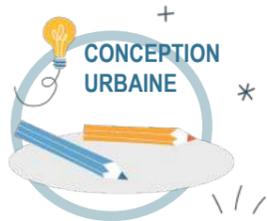
### PLANIFICATION



#### METTRE EN COHÉRENCE

L'Agence accompagne la traduction territoriale des politiques publiques dans un souci de mise en cohérence dans le temps et dans l'espace. Elle conçoit les outils de suivi et d'évaluation permettant un pilotage agile des stratégies d'aménagement.

### CONCEPTION URBAINE



#### MATÉRIALISER LES PROJETS

L'Agence accompagne la définition de commandes publiques en phase avec les besoins territoriaux, les usages et les enjeux de réorientation écologique des nouvelles opérations de construction et d'aménagements publics. Elle assure leur prise en compte par les équipes de maîtrise d'œuvre.

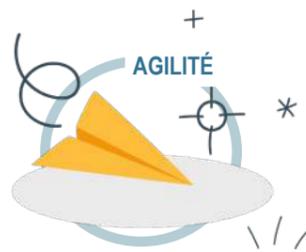
## Nos valeurs

### PROXIMITÉ



Acteur local, ancré dans le territoire, l'ADU s'inscrit dans le temps long et la recherche constante de l'intérêt commun de ses adhérents.

### AGILITÉ



L'Agence est agile, s'adapte aux changements de son environnement par une organisation et des outils de gestion vivants.

### ÉCOUTE



L'Agence est très attachée à son rôle de conseil. Son écoute active lui permet d'être force de proposition et de pédagogie en toute circonstance.

### CRÉATIVITÉ COLLECTIVE



L'Agence travaille en mode projet pour associer les différentes sensibilités professionnelles et utilise des méthodes de débat participatif et de co-construction libérant la prise de parole.

### (IM)PERTINENCE



L'Agence est expérimentée dans ses champs d'action et bénéficie d'une liberté de parole pour provoquer des débats d'idées constructifs au service d'un urbanisme désiré.



## Adhérents et instances

Le partenariat de l'ADU est composé de toutes les strates de collectivités, de l'État à la commune. En 2024, elle compte **69 membres de droit**. Des membres associés, impliqués dans les domaines de l'aménagement du territoire, adhèrent par ailleurs à l'ADU. La diversité de ses adhérents lui permet de fédérer autour d'actions communes inscrites dans un programme de travail annuel dit "partenarial".

### L'Assemblée Générale

Elle approuve les bilans d'activité, de gestion et les comptes annuels ainsi que la situation financière et morale de l'association. Elle fixe également le montant des cotisations. Elle se compose de représentants des membres.

Deux assemblées générales ordinaires ont été réunies en mars et en juin 2024. Le fait le plus marquant a été l'adoption de **nouvelles orientations triennales pour l'ADU**, avec un fil conducteur : accompagner les collectivités pour faciliter la prise en compte de la transition écologique dans les politiques publiques d'aménagement du territoire. Un projet d'agence accompagne ces orientations. Il est fondé sur 3 objectifs : **"donner l'envie d'agir", "renforcer le fonctionnement en réseaux de coopérations" et "adapter les compétences et métiers aux défis de la transition écologique"**.

Les modalités de financement de cet ambitieux projet ont été abordées au cours du débat budgétaire. La perspective d'une **refonte du pacte financier de l'ADU** suite aux prochaines municipales est apparue nécessaire lors de ces débats.

Les membres de droit et adhérents ont un **pouvoir délibérant** en Assemblée Générale et prennent part aux votes des décisions prises sur l'administration de l'ADU, son programme de travail et sa gestion financière.

### MEMBRES DE DROIT

- État
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Département du Doubs
- Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- Pays de Montbéliard Agglomération
- Chambres consulaires
- Habitat 25
- 51 communes de PMA

### MEMBRES ADHÉRENTS

- Communauté de Communes Rahin et Chérimont
- Communauté de Communes des 1000 Étangs
- Communauté de Communes du Triangle Vert
- Communauté de Communes du Pays de Lure
- 5 communes du PETR du Doubs central : Anteuil, Etrappe, Faimbe, Geney, Sancey

### MEMBRES ASSOCIÉS

- 3 acteurs de l'aménagement
- 1 acteur foncier
- 3 acteurs de l'énergie
- 1 acteur du développement
- 1 université

Représentés à l'Assemblée Générale, les membres associés ont une voix consultative. Ils s'impliquent dans la déclinaison opérationnelle des décisions de l'Assemblée Générale.



© Tim PLATT pour PMA

## Le Bureau

Composé de 10 membres représentatifs de la composition de l'Assemblée Générale, le Bureau assure, sous la Présidence de Philippe Gautier, l'administration de l'ADU et exécute ses délibérations. Il développe également le partenariat de l'ADU.

Le Bureau s'est réuni à 4 reprises en 2024. Ces séances ont conduit à prendre plusieurs orientations stratégiques qui seront soumises à l'Assemblée Générale :

— La nomination d'un **nouveau 1<sup>er</sup> Vice-Président**, représentant la préfecture du Doubs à l'Assemblée Générale. **Monsieur Benoît FABBRI**, Directeur de la DDT du Doubs a ainsi été proposé par le Bureau pour remplacer Monsieur Patrick Vauterin ;

— La validation des **demandes d'adhésion** des Communautés de Communes du Pays de Lure et des 1000 Étangs ;

— L'utilisation de la réserve de trésorerie comme variable d'équilibre budgétaire 2025, considérant que cette situation doit rester temporaire ;

— La validation d'une **nouvelle organisation de l'équipe**, en valorisant l'évolution interne de 3 salariés de l'Agence.

## Les partenaires

L'ADU entretient des relations de coopération avec de nombreux partenaires, sans pour autant qu'ils ne soient membres. Le réseau partenarial technique de l'ADU s'est maintenu sur l'année 2024.



© Photos : Elus de PMA - Tim PLATT pour PMA

## Paroles d'acteurs



### Romain MENIGOZ DDT 25 - Adjoint à la responsable de l'unité conseil aux territoires

Les friches anthropisées représentent un important gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent contribuer à la trajectoire du "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) fixée par le Gouvernement. Le territoire de l'agglomération de Montbéliard est particulièrement concerné notamment avec la présence de friches industrielles. Pays de Montbéliard Agglomération intervient massivement depuis plusieurs années notamment sur des opérations d'envergure (PSA Nord, PSA Sud...) mais plusieurs communes se sont également engagées à leur échelle sur des programmes ambitieux (Audincourt, Etupes...).

L'État, via le fonds friches à partir de 2021 puis le volet recyclage foncier du Fonds Vert, soutient les porteurs de projet en apportant une aide financière permettant de réduire le déficit des opérations et donc de débloquer des situations. **Afin d'être éligibles, les projets doivent être suffisamment matures, ce qui nécessite un accompagnement en amont** afin de définir un projet d'aménagement budgétisé prenant en compte les différentes contraintes existantes notamment en termes de déconstruction, désamiantage et dépollution. Pour ce faire, la mesure ingénierie du fond vert permet d'accompagner les collectivités en vue de faire émerger des opérations à court terme éligibles au Fonds Vert au titre de la mesure recyclage foncier. **Ainsi, il nous est paru intéressant de financer sur un temps long (28 mois) l'Agence qui disposait, avec l'inventaire des espaces mutables réalisé en 2022, d'une première base de travail d'identification des friches existantes.**

Concrètement, l'Agence a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités du territoire qui a permis de retenir une dizaine de sites, qui ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé. Tous ces sites ne seront pas systématiquement accompagnés financièrement in fine mais la mission de l'Agence aura permis de "dézoomer" et de repositionner la friche à l'échelle d'un quartier, de proposer aux collectivités des scénarii d'aménagement, de mobiliser des financeurs potentiels ou des autres acteurs notamment en cas de difficultés foncières (EPF Doubs BFC) voire le cas échéant de missionner d'autres études pour poursuivre les investigations. L'intervention de l'Agence s'est également traduite par une mise en réseau des partenaires autour de ces projets de reconversion qui est l'une des raisons d'être des agences.

### Madame Isabelle ARNOULT, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Lure

La Communauté de Communes du Pays de Lure (CCPL), qui détient la compétence d'aménagement de l'espace pour la conduite de projets d'intérêt communautaire, est en recherche permanente d'outils et d'informations afin d'être opérationnelle en matière d'urbanisme et d'aménagement foncier. La CCPL est notamment intéressée par les **capacités de l'ADU à accompagner la définition de politiques de revitalisation urbaine en intégrant les enjeux de sobriété foncière et de transition écologique.**

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la CCPL et la ville de Lure ont défini une stratégie de revitalisation en cinq axes, traduite dans la convention ORT. A ce jour, un important capital d'études est déjà réalisé et une priorité a été donnée à l'aménagement des abords de la gare afin d'en faire un vrai Pôle d'Échanges Multimodal. Il apparaît pertinent de préciser simultanément le rôle de l'entrée de ville ouest directement liée au secteur de la gare. L'intervention de l'ADU vise à solidifier ces éléments de projet. Les premières investigations démontrent que ces secteurs stratégiques présentent une dynamique de mutation importante.

Un **schéma directeur d'aménagement et de programmation pour l'entrée de ville ouest** sera établi. Il permettra de conforter le centre-ville en améliorant le cadre de vie et en développant de nouveaux parcours et usages. La mise en œuvre de cette restructuration s'envisage à moyen-long terme.

En revanche, le secteur gare, qui présente de forts contrastes, avec des dynamiques en cours mais aussi des espaces vacants et fragiles, sera requalifié à très court terme. La mission confiée à l'ADU en 2025 a pour objet d'**accompagner la collectivité dans l'aménagement du parvis de la gare** qui positionne Lure dans un bassin de vie et d'emploi conséquent. Toutefois, des contraintes importantes liées à l'enclavement de cette gare obligent à approfondir la réflexion autour des potentiels fonciers mobilisables. Des acquisitions sont à envisager pour réintégrer la gare dans la ville pour tous les usagers et renforcer ses fonctions urbaines.

Nous nous appuyons sur l'équipe de l'ADU pour élaborer dès 2025 un programme de travaux et amorcer ainsi la première phase du Pôle d'Échanges Multimodal.





“ Gilles BENTAYOU,  
Chargé d'études au CEREMA  
Grand Est

La collaboration avec l'ADU dans le cadre de la réflexion sur le pôle d'échanges de Lure illustre parfaitement l'intérêt d'une approche fondée sur la pluralité et la complémentarité des expertises territoriales. Par nature, un pôle d'échanges est un lieu qui fait converger plusieurs modes de déplacements, mais aussi plusieurs institutions (commune, Communauté de Communes, pays, région, les diverses composantes de la SNCF également) et plusieurs échelles de réflexion. Le travail de l'ADU a justement permis d'opérer ces nécessaires changements d'échelles en inscrivant l'analyse du site de la gare dans une réflexion sur la stratégie urbaine à l'échelle de la commune. Le schéma d'intention et les orientations d'aménagement produites dans ce cadre ont mis en lumière le rôle pivot que la gare de Lure est amenée à jouer entre le cœur de ville et le secteur d'entrée de ville ouest.

Cet ancrage du projet au service d'une stratégie d'aménagement de plus grande ampleur est d'autant plus à souligner qu'une telle approche urbaine fait souvent défaut dans certains projets de pôles d'échanges. Elle constitue un apport indispensable au travail de mise en cohérence partenariale que mène le CEREMA aux côtés de l'ADU : la contribution de l'Agence donne aux partenaires du pôle d'échanges une vision claire et cohérente des enjeux du site ; elle leur permet d'exprimer leurs intérêts et leurs contraintes en matière d'intermodalité, de conception de l'espace public, de gestion et d'anticipation foncière, et de s'accorder au final sur un socle d'objectifs partagés.

“ Vincent SARRE  
Vice-Président en charge de  
l'environnement et de l'urbanisme  
et Virginie APPARU, Chargée de mission  
Territoire à la Communauté de Communes des  
1000 Étangs

Nous avons choisi de faire appel à l'ADU, en qualité d'assistant à maîtrise d'œuvre pour le PLUi, afin de **garantir la qualité et la conformité du projet tout au long de son élaboration.**

Nous attendons une expertise technique dans l'accompagnement, une gestion fluide de la coordination entre les différents acteurs, et une garantie de respect des délais et des coûts.

En outre, nous souhaitons que l'ADU propose des **solutions innovantes et adaptées facilitant la prise de décisions** tout au long du processus. Mais avant tout, une coopération basée sur une relation de confiance, une écoute, une disponibilité et des qualités humaines.

“ Michel CHALOT  
Professeur à l'Université Marie et  
Louis Pasteur, Laboratoire Chrono-  
environnement

Dans le cadre du projet scientifique ANR ECOPOLIS, qui a porté sur la restauration de la friche industrielle de Vieux-Charmont, l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard Agglomération a joué un rôle fondamental.

Tout d'abord, la connaissance approfondie qu'a l'ADU du territoire et de ses dynamiques socio-économiques a permis d'analyser avec précision les enjeux liés à la reconversion de cette friche. En identifiant les opportunités et les contraintes spécifiques au site, elle a aidé à concevoir des scénarios d'aménagement réalistes, adaptés aux besoins du territoire et de ses habitants.

Par ailleurs, sa **capacité à fédérer une diversité d'acteurs** – collectivités, entreprises, associations et citoyens – a favorisé une approche concertée du projet. L'implication de ces parties prenantes, souvent déterminante dans la réussite d'une reconversion urbaine, a été facilitée par l'ADU, qui a su **créer des espaces de dialogue et de co-construction** autour des enjeux de ce site en mutation. L'organisation de la visite du site U4 à Uckange (57), de rencontres avec les gestionnaires de friches, de moments d'échanges avec d'autres agences d'urbanisme et de débats ouverts, ont été autant d'éléments clés dans la construction du projet.

Enfin, son engagement dans la **sensibilisation du grand public** s'est traduit par des **actions pédagogiques et des outils innovants** visant à mieux faire comprendre les enjeux de la transformation urbaine. À travers sa participation au **festival INOUIH**, son implication dans l'organisation de **rencontres avec les collégiens** du territoire, ses interventions dans l'enseignement du **master Gestion de l'Environnement de l'Université Marie et Louis Pasteur**, l'Agence a contribué à rendre lisible le projet pour les habitants et à favoriser leur appropriation du futur site. Cette approche est essentielle pour garantir l'adhésion locale et inscrire cette reconversion dans une dynamique territoriale partagée.

Grâce à son expertise et son engagement, l'ADU s'impose comme un acteur-clé de la transition urbaine et environnementale. Son rôle dans le projet ECOPOLIS illustre l'importance d'une approche intégrée et participative pour réussir la réhabilitation des friches industrielles et en faire des espaces vivants et durables.



# Équipe organisation

## 02

L'ADU c'est avant tout une petite équipe, des personnes très attachées à l'intérêt général, des compétences variées et complémentaires, une ambiance de travail sereine et une qualité d'écoute au service de ses adhérents.

### Un large spectre de compétences, un fonctionnement en mode projet, un réflexe partenarial

L'équipe de l'ADU rassemble des compétences confirmées dans l'ensemble des domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Chaque mission est pilotée par un référent, qui mobilise les expertises internes nécessaires à sa bonne réalisation.

Face à la complexité croissante de la profession – marquée par un urbanisme de plus en plus négocié entre acteurs publics et privés, des difficultés de financement des projets et une implication citoyenne accrue – l'ADU a développé une **culture partenariale du projet** et un fonctionnement en réseau.

Cette approche, en parfaite adéquation avec son ADN associatif, permet **d'optimiser et mutualiser** les ressources de son partenariat et d'accroître la **qualité des réponses collectives** apportées aux adhérents. Le travail est partenarial avant d'être "ADUsien" !

### Direction générale

**Philippe BOZON**  
Urbaniste  
Directeur

**Maryline CONCINA**  
Comptable  
Responsable financier

**José PEREIRA**  
Responsable informatique  
et process

**Marie VUILLEMEY**  
Assistante de gestion  
Assistante de Direction

### Coordination des études

**Jérôme FAURITE**  
Urbaniste  
Responsable des études de  
planification territoriale

**Bertrand GAUBERT**  
Architecte  
Responsable Observation  
Territoriale

**Cathy KUHN**  
Architecte urbaniste  
Responsable des études de  
conception urbaine

**Magali STANOJEVIC**  
Assistante de Direction  
Assistante administrative,  
infographie

### Équipe d'études

**Isadora CAMPOS TORRES**  
Architecte urbaniste  
Chargée d'études, conception  
urbaine

**Alexandre CLERC**  
Géographe  
Chargé d'études, observation et  
politiques publiques

**Raphaëlle DEMBOWIAK**  
Droit de l'urbanisme  
Assistante d'études, planification

**Nathaly DEMUTH**  
Droit des collectivités  
Assistante d'études, observation

**Aymeric GODÉRÉ**  
Urbaniste  
Chargé d'études, planification et  
conception urbaine

**Noélie GEHIN**  
Apprentie Assistante d'études

**Raphaël HAVAS**  
Urbaniste  
Chargé d'études, planification

**Sophie HELLERINGER  
KLIPFEL**  
Paysagiste  
Chargée d'études, planification

**Eglantine HUE**  
Urbaniste  
Chargée d'études, observation et  
politiques publiques

**Manon MAURIS-  
DEMOURIoux**  
Apprentie Assistante d'études

**Sophie MOLLARD**  
Géomaticienne  
Chargée d'études, observation et  
politiques publiques

**Maxime PETITGAS**  
Urbaniste  
Chargé d'études, planification

**Elisabeth SCHMITT**  
Géographe urbaniste  
Chargée d'études, observation et  
politiques publiques

**Pierre SERRA**  
Urbaniste  
Chargé d'études, planification et  
politiques publiques

**Diego VALENCIA**  
Urbaniste architecte  
Chargé d'études, conception  
urbaine

**Sandrine WATEL**  
Développement territorial  
Chargée d'études, observation et  
politiques publiques

## Des départs, des arrivées... et une organisation ajustée

En 2024, l'ADU a connu plusieurs départs parmi ses collaborateurs. Frédéric MONIN-GUENOT et Pascal BEAUVÉRIE ont quitté la direction, tandis que Samia ROPITAL et Maxime HENG ont tourné une page au sein de l'équipe d'études, et Nathalie FERNANDEZ, documentaliste, a pris un nouveau chemin. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite de leur parcours, qu'il s'agisse d'une reconversion professionnelle, d'une nouvelle étape en tant que jeunes retraités ou d'un nouveau poste. Nous tenons également à remercier Antoine LAFOREST, qui a assuré avec rigueur le remplacement de Sophie MOLLARD lors de son congé parental en tant que référent SIG.

Ces mouvements ont conduit à un **ajustement organisationnel de l'Agence**, en phase avec les évolutions des métiers et des pratiques professionnelles. Fidèle à sa politique de valorisation interne, l'ADU a accordé des évolutions de poste et des **responsabilités accrues à trois collaborateurs, leur confiant l'encadrement des études de conception urbaine** (Cathy KUHN) et **de planification** (Jérôme FAURITE), ainsi que le **développement d'outils et de process innovants** pour renforcer l'efficacité du travail collectif (José PEREIRA). Le poste de responsable des activités d'observation a été attribué suite à une phase de recrutement engagée au dernier trimestre 2024. Bertrand GAUBERT prendra cette fonction début mai 2025.

Pour compléter cette nouvelle organisation, l'ADU a recruté trois chargés d'études permanents, un chargé d'études en CDD et deux alternantes en contrat d'un an.

24 salariés

21.33 ETP

10 hommes / 14 femmes

4 stagiaires

2 CDD

2 apprenties

Age moyen : 39.6 ans

Ancienneté moyenne : 9.4 ans

## Se former

De longue date, la formation et l'accompagnement au progrès individuel et collectif sont au cœur de la gestion des ressources humaines de l'ADU. Le plan de formation 2024 a concerné 10 salariés sur des formations de management d'équipe, de perfectionnement aux outils utilisés en interne et de développement d'outils numériques.

## Se retrouver et partager

Chaque année, plusieurs temps collectifs rythment la vie sociale de l'équipe et permettent de renforcer les liens tout en se déconnectant du quotidien. Cette année, les temps forts ont été marqués par :

- La **course aux œufs de Pâques** ;
- Une **journée visite du site de la Filature** et de la **Chapelle de Ronchamp** ;
- Un **Noël haut en couleurs** et en animations de tous ordres ;
- **Fripou et Chipouille**, les lutins farceurs à l'imagination débordante.

Et tout au long de l'année, lundis midis jeux, after work, pauses café... sont autant d'occasions d'associer travail et convivialité !



## La force d'un réseau national dynamique et impliqué

L'ADU est membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), qui regroupe une cinquantaine d'agences implantées dans la plupart des grandes agglomérations. Acteur-clé des débats sur la ville et les territoires, la FNAU joue un **rôle majeur aux côtés des associations de collectivités, des ministères et des réseaux nationaux et internationaux.**

Elle offre également aux **1 700 professionnels** des agences d'urbanisme des espaces d'échange, appelés "**clubs de la FNAU**", où ils partagent leurs expériences, mutualisent leurs connaissances et participent à l'organisation d'événements et de projets collectifs. En 2024 est né le club CDD pour "Club des Directeurs et Directrices" afin de partager les enjeux de gestion administrative, partenariale, humaine et financière d'une agence.

Ce fonctionnement permet à l'ADU d'apporter sa contribution aux réflexions menées à l'échelle nationale tout en enrichissant ses propres pratiques au service de ses adhérents. En 2024, plusieurs membres de l'équipe se sont mobilisés pour organiser un atelier lors des rencontres nationales à Saint-Omer.



## Les clubs de la FNAU

- Club des Directeurs et Directrices
- Commission GIRO
- Cohésion sociale
- Communication
- Culture et patrimoine
- Énergie
- Info Doc'
- EcoFNAU
- Environnement
- Foncier
- Géomatique
- Habitat
- International
- Observation et ressources stat'
- Planification et réglementation
- Projet urbain et paysage
- Territoires portuaires et maritimes
- Mobilités
- Urbanisme commercial

[www.fnau.org/fr/accueil/](http://www.fnau.org/fr/accueil/)



# Projet d'Agence Rappel

## 03

L'empilement des crises que nous connaissons a révélé les fragilités sociales, économiques et environnementales de notre modèle de société. Les conséquences de ces événements sont visibles dans les paysages, se ressentent dans la morosité ambiante, impactent le pouvoir d'achat et les capacités d'investissement... et nous touchent tous, dans la qualité de notre vie quotidienne.

Il n'est désormais plus possible de nier cette impasse, pas plus que de rester dans l'immobilisme, avec les mêmes modes de faire et mêmes schémas de pensée. L'aménagement et le développement local sont de véritables leviers pour agir en faveur de nouveaux modèles plus soutenables.

*"La vraie folie, c'est de faire encore et toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent".  
Albert Einstein*

Si les textes de loi orientent les politiques publiques locales et cherchent à accélérer la transition écologique de la France, force est de constater que le passage à l'action reste complexe au niveau local malgré la multiplication des dispositifs de soutien mis en place par l'État. L'acceptation du changement et des conséquences individuelles et collectives des choix qui s'imposent reste un aspect décisif pour entraîner la mobilisation vers un autre modèle.

C'est dans ce contexte que les membres du Bureau ont tracé le cadre d'intervention de l'ADU pour la période 2024-2026. Les orientations d'activité, bien que remaniées et actualisées, restent fondamentalement les mêmes. Mais elles ont été mises au service d'un seul et même objectif qui fédère l'ensemble du partenariat de l'Agence.

**"Accompagner l'intégration de la transition écologique dans les stratégies publiques d'aménagement".**

La transition écologique est un défi majeur pour les collectivités, mais surtout une belle opportunité de repenser collectivement nos modes de vie et de réfléchir à un avenir plus positif dans un environnement médiatique et informationnel souvent sombre. L'ADU s'impliquera pour informer, mobiliser et donner l'envie et le pouvoir d'agir collectivement pour un futur plus désirable.

Adapter les compétences

### MÉTIERS

Observation territoriale  
Planification  
Conception urbaine

### ANIMATION

Énergie  
Foncier  
Nature en Ville  
Densités et formes bâties  
Mobilités  
...

Multiplier les échanges

### ACTEURS

Institutionnels  
Académiques  
Aménageurs  
Collectivités  
...

Diversifier les coopérations

## Métiers

La transition écologique appelle l'innovation et la créativité pour imaginer des solutions adaptées au territoire et économiquement réalistes. Pour garder un rôle de conseil avisé auprès de nos adhérents, l'assimilation de connaissances nouvelles et la compréhension des enjeux ont orienté le travail interne de Recherche & Développement entrepris dès 2023.

L'évolution des compétences techniques se poursuivra sur 3 composantes de la transition écologique qui sont au cœur des décisions publiques d'aménagement. **Sobriété foncière, transition énergétique et nature en ville seront intégrées de manière transversale dans chaque domaine d'activité de l'Agence, pour qu'elle soit en mesure de contribuer à l'émergence de trajectoires territoriales plus sobres et décarbonées.**

## Animation

En tant qu'espace de dialogue, l'ADU doit amplifier son rôle d'information, d'échange et de débat pour améliorer la connaissance collective des questions de transition(s). **Elle doit accompagner l'acceptation du changement des acteurs locaux et usagers du territoire** en informant, donnant à voir des alternatives, changeant les regards et en suscitant des objectifs communs fédérateurs d'une dynamique territoriale de transition.

## Acteurs

La montée en compétence de l'ADU s'inscrit dans une recherche de complémentarité d'intervention avec les acteurs locaux et ses partenaires. Il s'agit de mobiliser et développer les coopérations d'acteurs et de mutualiser les moyens pour produire de la connaissance et apporter une ingénierie technique plus complète et solide. **La présence terrain de l'ADU, dans ses démarches de participation citoyenne restera essentielle pour tenir compte de l'opinion publique et préciser les usages à satisfaire par les politiques publiques de demain.**

*"Faire de la transition écologique une composante transversale et intégrée aux domaines de compétences de l'Agence".*

*"Donner l'envie d'agir".*

*"Renforcer le fonctionnement en réseaux de coopérations".*

## Orientations stratégiques 2024-2026

Trois grandes orientations stratégiques découlent de ce projet d'agence et cadrent les programmes de travail.

1

### Mutualiser les ressources autour de la production de connaissances et d'outils

La production de connaissances est au cœur de l'activité de l'ADU. Il s'agit d'un socle permettant d'éclairer les décisions d'avenir :

- Mutualiser les données dans les réseaux d'acteurs ;
- Co-produire de la connaissance territoriale ;
- Imaginer des outils et process partagés ;
- Augmenter la performance de traitement de l'information ;
- Expérimenter le potentiel de l'IA pour des applications professionnelles.

2

### Accompagner et soutenir des politiques d'aménagement responsables

L'ADU met son expertise au service de la réorientation écologique des politiques publiques :

- Co-construire les diagnostics, stratégies, programmes d'actions ;
- Conseiller les collectivités dans l'établissement de leurs projets et documents d'aménagement ;
- Accompagner les démarches de contractualisation ;
- Explorer les nouveaux défis territoriaux, innover dans le conseil ;
- Interpréter et proposer des mises en application des nouvelles exigences d'aménagement.

3

### Donner envie d'agir

L'ADU est un espace de dialogue sur les questions d'aménagement. En décryptant les dynamiques territoriales, les signaux faibles comme les opportunités, elle est un acteur ressource pour imaginer les politiques de demain :

- Poursuivre les cycles d'animation au travers des rendez-vous de l'ADU ;
- Développer les initiatives de formation-action ;
- Renforcer les initiatives de concertation, de sensibilisation des acteurs et usagers ;
- Diffuser de la connaissance, donner du pouvoir d'agir.



# Bilan synthétique 2024

# 04

## 17 livrables

Les travaux publiés par l'ADU sont mis à disposition de tous ses membres. Ils sont diffusés par différents canaux et font l'objet d'échanges partenariaux et de valorisation dans des cadres variés tout au long de l'année.

## Répartition des temps de travail



## Événements organisés par l'ADU

- Les Rendez-Vous de l'ADU : 3 cycles de réunions en 2024 ;
- La journée de clôture du programme Ecopolis ;
- Les journées de la transition écologique ;
- Des stands sur le festival INOUIH et à la fête du sport de Sochaux ;
- Animation des instances : 2 Assemblées Générales, 4 Bureaux et 1 COTEC partenarial.

**Présence numérique**

- 2 364 sessions utilisateurs sur notre site internet pour 5 981 pages
- 745 abonnés à la newsletter / 1 012 abonnés LinkedIn
- 319 inscrits aux événements ADU



MOBILISER



## Temps forts

Comme chaque année, l'ADU se mobilise pour participer à l'animation ou alimenter les réflexions des initiatives portées par ses membres.

En 2024, elle est ainsi intervenue dans des **démarches de sensibilisation** aux enjeux de l'eau, de la santé, de l'énergie, de la pollution des sols, du vieillissement de la population.

- Matinales de l'information du ROSS
- Réseau Régional "Transformons nos modèles d'aménagement"
- Assises de l'eau
- Festival INOUIH
- Fête du sport de Sochaux
- Assemblée Plénière du CESER BFC
- Journées de la Transition Écologique
- Pôle Énergie Régional

ANIMER



Elle a également contribué aux travaux d'élaboration ou de suivi de plus d'une dizaine de **documents cadres**.

- Programme Alimentaire et Agricole Interdépartemental 25/90
- Contrat de Ville Unique (PMA)
- Opération de Revitalisation du Territoire (PMA, CCRC, CCPL)
- PPRI de la Savoureuse
- SAGE de l'Allan
- COP Régionale BFC
- PRSE4 (PETR du Doubs central)
- Programme d'Aménagement et de Prévention des Inondations du Bassin de l'Allan
- Programme Local de l'Habitat (PMA)
- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (PMA)
- Territoire d'Industrie du NFC

CO-CONSTRUIRE



Enfin, l'ADU a siégé en tant que **membre dans différentes commissions** réunies tout au long de l'année 2024.

- Groupe Qualité NPNRU
- Comité Technique du FEDER NFC
- Commission Locale de l'Eau
- Comité de projet NPNRU
- Comités Locaux de Cohésion Territoriale 25/70

ALIMENTER



SENSIBILISER



PARTICIPER



La 45<sup>e</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme sur le thème des espaces publics en débats - Visite guidée des hortillonages à Saint-Omer.

La Plénière d'ouverture du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).



Le 31 mai, le Festival INOUIH s'est tenu sur le site des Portes du Jura à Montbéliard. L'occasion pour l'ADU, le Pavillon des Sciences, les étudiants et les chercheurs du Laboratoire Chrono-environnement de sensibiliser les plus jeunes et le grand public à la pollution des sols et au phytomanagement.

# Activités socles

## 05

L'intégration croissante d'exigences en matière de sobriété foncière, de production d'énergies renouvelables, de préservation des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques incite les acteurs de l'aménagement à innover. Ils doivent concevoir des solutions immédiates tout en garantissant leur compatibilité avec des stratégies de long terme.

Dans ce contexte, l'ADU joue un rôle clé en apportant son expertise en ingénierie et son appui à la décision publique, faisant de ces défis le fil conducteur de son projet 2024-2026.

## Centre de ressources et de formation

Au quotidien, l'ADU transmet ses connaissances, partage ses savoir-faire et relaie des informations stratégiques à ses adhérents.

### Le système d'information territorial

Cet outil repose sur une diversité croissante de données géographiques, statistiques et cartographiques, constituant un socle essentiel pour l'analyse des dynamiques territoriales à différentes échelles et dans le temps long.

Dans un contexte de généralisation de l'open data, l'ADU veille à **garantir la fiabilité des données qu'elle exploite et diffuse**, que ce soit via son portail cartographique ou sa collection "Chiffres". Elle enrichit également ces ressources en produisant ses propres données, issues des études qu'elle mène, notamment en matière foncière ou à travers ses travaux sur les friches.

### Veille législative et territoriale

La mise en place d'une cellule de veille interne garantit la **conformité et l'actualisation des pratiques de l'équipe face aux évolutions du cadre législatif** et des documents de référence en aménagement.

Pour partager cette expertise avec ses partenaires, l'ADU a publié **deux nouveaux bulletins d'actualités juridiques** et apporté des analyses locales ciblées, notamment dans le cadre de la modification du SRADDET ainsi que de la révision ou de l'élaboration de SCoT et PLUi.

### Former et transmettre

La formation des professionnels de demain est profondément ancrée dans les valeurs de l'ADU, qui accueille en 2024 deux nouvelles apprenties et quatre stagiaires.

L'événement marquant de l'année réside dans le **lancement d'une formation-action en réponse à un besoin exprimé par le partenariat de l'Agence** : mieux intégrer la prise en compte des nouveaux usages lors de la conception d'opérations d'aménagement.

Initialement destinée aux services de la Région BFC, cette action sera étendue en 2025 aux chefs de projets des collectivités locales. L'approche collaborative adoptée permettra de **créer un socle méthodologique commun** et de favoriser l'émergence de solutions adaptées aux différentes échelles territoriales.



Le 23 mai, l'ADU a organisé un événement autour d'Ecopolis, un programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Il vise à étudier et partager des techniques de gestion de la pollution des sols par les plantes (phytomanagement) sur le parc des Allières à Vieux-Charmont. L'objectif était d'associer des scientifiques de l'Université de Franche-Comté et des partenaires institutionnels et techniques de l'ADU autour d'une question : "Comment passer d'un projet pilote à un projet de territoire ?".



Signature de l'avenant à l'opération de revitalisation du territoire le 26 septembre 2024 par la Maire de Montbéliard, le Préfet de Doubs, le Président de PMA et le représentant de la Banque des Territoires. Le Château de Montbéliard Wurtemberg disposera de moyens supplémentaires pour entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle !

## Espace de dialogue et d'acculturation

Dans un contexte marqué par des transformations rapides et parfois disruptives des orientations données au développement local, les politiques d'aménagement appellent des changements pouvant générer de fortes réticences individuelles et collectives.

Le rôle pédagogique de l'ADU pour **accompagner les acteurs territoriaux dans la compréhension, l'acceptation et l'appropriation de ces transformations** devient particulièrement important.

### Diffuser de l'information

L'ADU utilise une variété de canaux de communication pour diffuser à ses adhérents les informations issues de son activité quotidienne. Les collections "**Chiffres**", "**Focus**" et "**Actualités juridiques**" ont permis de partager des données statistiques (démographie, marchés immobiliers), des enseignements méthodologiques tirés de certaines missions (telles que l'évaluation du groupe qualité ou le programme national de recherche Ecopolis), ainsi que les principales évolutions législatives et réglementaires.

Comme chaque année, des **portraits statistiques** ont été publiés sur les territoires d'intervention de l'ADU, couvrant des domaines tels que l'emploi, la démographie et le logement.

Le **site internet**, la **newsletter** mensuelle ADU'9 et la page **LinkedIn** de l'ADU sont également des vecteurs de communication régulièrement alimentés, permettant de relayer l'actualité de l'Agence et celle de ses membres.

### Débattre et échanger

Les **rendez-vous de l'ADU** ont été l'occasion de débattre collectivement des enjeux territoriaux liés à 3 sujets au cœur de l'actualité territoriale : la définition des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable, le rapport triennal de l'artificialisation, et la reconversion de friches, avec un focus sur les fermes. Environ 30 personnes, élus et techniciens de collectivités ont participé à ces échanges.

### S'inspirer d'expériences réussies

L'année 2024 a réuni de nombreux acteurs territoriaux autour de deux projets emblématiques de la transition écologique.

La **journée de clôture du programme national de recherche Ecopolis** a permis de partager les enseignements tirés de trois années de travaux sur les techniques de gestion de la pollution des sols par les plantes. Cette journée s'est ensuite poursuivie par une visite du Parc des Allières à Vieux-Charmont, où les participants ont pu découvrir *in situ* la transformation d'une ancienne friche industrielle en parc urbain, accueillant un laboratoire d'expérimentation sur différentes techniques de gestion de la pollution par les plantes.

À Blamont, dans le cadre des **Journées de la Transition Écologique** co-organisées avec les services de PMA, des tables rondes, une visite de terrain et une fresque du climat ont rythmé une journée dédiée aux circuits courts de l'énergie : consommer moins et produire mieux. Les interventions d'acteurs institutionnels (ADEME, ATMO, DREAL...) combinées aux retours d'expérience d'associations (Gaïa Énergies, Négawatt, La Fruitière à Énergies) et de territoires moteurs (Pays des Vosges Saônoises, commune de Blamont) ont permis un échange enrichissant sur les bonnes pratiques et les initiatives inspirantes.

## Accompagner et coopérer

Trait d'union entre les politiques publiques nationales, régionales et locales, l'ADU met ses connaissances transversales de l'aménagement du territoire au service d'une articulation cohérente des politiques de ses adhérents.

## Accompagner et participer au déploiement de dispositifs de contractualisation

En 2024, l'ADU a participé à de nombreux comités organisés par ses adhérents, tant pour soutenir leur candidature à des appels à projets que pour piloter leur mise en œuvre.

Elle est ainsi intervenue pour :

- Préparer la candidature au **Pôle Territorial de Coopération Economique "vélo"**, porté par la Sous-Préfecture de Montbéliard ;
- Accompagner la phase de déploiement de l'**AMI Démonstrateur de Ville Durable Badevel H2-Bois** ;
- Partager les avancements des **Opérations de Revitalisation du Territoire** de PMA et de la CCRC ;
- Préparer le comité de projet du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** dont bénéficient deux quartiers de l'agglomération de Montbéliard ;
- Approfondir les actions programmées dans le cadre de **Territoire d'Industrie** du Nord Franche-Comté et de l'**ORT du Pays de Lure**.

## Animation de réseaux régionaux de coopération

Les réseaux "**Transformons nos Modèles d'Aménagement**" et "**Petites Villes de Demain**" sont des lieux de rassemblement d'acteurs territoriaux destinés au partage d'informations, de références et d'outils méthodologiques utiles à la mise en œuvre de politiques d'aménagement plus adaptées aux enjeux environnementaux.

En 2024, la thématique de "**l'urbanisme Bleu, Brun, Vert**" a été le fil conducteur de 4 animations du réseau TMA. Lors de la journée de plénière à Dijon, l'ADU a partagé son retour d'expérience sur le programme de recherche national Ecopolis, portant sur les techniques de dépollution des sols par les plantes.

Le réseau PVD a connu 2 temps forts :

- À Tournus, une journée alternant terrain et ateliers de travail pour apporter une expertise partenariale sur les problématiques de **revitalisation urbaine** ;
- À Baume-les-Dames, sous la forme d'un **forum des partenaires** et d'ateliers permettant aux territoires de travailler sur les problématiques de leur choix.

## Apporter un service de conseil et d'expertise permanent

L'ADU intervient auprès de ses partenaires dans divers cadres de travail, apportant des expertises spécifiques ou partageant sa connaissance des dynamiques territoriales.

En 2024, elle est ainsi intervenue :

- Dans plusieurs instances de pilotage de la gestion de l'eau dans le Nord Franche-Comté, en tant que membre technique associé de la Commission Locale de l'Eau ;
- Dans le cadre des travaux de révision du PPRi de la Savoureuse ;
- Dans les travaux d'élaboration du **Projet Agricole et Alimentaire Interdépartemental**, porté par la Chambre d'Agriculture ;
- Enfin, en tant que membre du comité technique du FEDER, pour préparer les avis du comité de sélection concernant 11 projets de demande de subvention.

Elle participe également à des réflexions régionales destinées à **mutualiser les compétences autour de l'utilisation de la donnée** et de la production de connaissance :

- Une publication des valeurs immobilières a été réalisée avec le groupe DVF ;
- Un travail est engagé sur l'analyse des potentiels de densification économique sur l'initiative de la DREAL.



▲ L'urbanisme Bleu, Brun, Vert était la thématique de la 2<sup>e</sup> rencontre du réseau "Transformons nos modèles d'aménagement !", qui a réuni une centaine de participants le 24 avril.



▲ Le 11 septembre, l'ADU participe à la visite du site Mignerey à Blamont avec les élus, l'Architecte Conseil de l'État et le chargé de mission Village d'Avenir. Les échanges in situ ont permis de s'accorder sur un consensus pour la reconversion de ce site et de formaliser un document de cadrage de la future opération d'aménagement.

## Innovation et développement

### Innovation technologique : les bases d'une stratégie numérique sont posées

En septembre 2024, suite à l'évolution d'un poste vers des fonctions de responsable des innovations et process numériques, un audit interne a été réalisé pour **identifier les besoins en termes de performance des outils numériques** utilisés à l'ADU.

Améliorer le confort d'usage, faciliter le quotidien, automatiser les tâches récurrentes, fluidifier la circulation de l'information, développer les outils collaboratifs, optimiser le temps de travail... figurent parmi les attentes principales.

Un programme d'actions a été construit et des priorités définies. La mise en œuvre commence dès 2025.

### Capitale Française de la Culture : c'était demain...

Innover peut parfois simplement consister à changer la manière de regarder les choses. En 2024, l'ADU a porté une action dans le cadre du programme Capitale Française de la Culture 2024 du Pays de Montbéliard. L'ADU a choisi de regarder les friches non pas telles qu'elles sont, mais telles qu'elles pourraient être, en s'appuyant sur le regard de ceux qui les ont vécues dans leur état passé.

À partir de témoignages nombreux et d'investigations d'archives, une **production vidéo est née. Intitulée "C'était demain..."**, cette fiction propose une nouvelle manière de sensibiliser les usagers d'un territoire aux enjeux de reconversion des friches. Cette vidéo est accessible depuis le site Internet de l'ADU.

### Mutualisation et convergence des méthodes

L'ADU mutualise ses moyens et ses compétences au sein de divers cadres partenariaux, visant à **concevoir des outils d'aménagement** adaptés à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques à différentes échelles territoriales. Elle a ainsi poursuivi son travail méthodologique pour apprécier plus justement les périmètres des **communes de la Région BFC jouant un rôle de centralité**, ainsi que l'évolution de leur attractivité sur leurs bassins de vie. Cette démarche s'est articulée avec une réflexion nationale menée par la FNAU sur la définition homogène des centres-villes.

En 2024, l'expérience acquise par les agences d'urbanisme régionales dans l'observation des friches a été valorisée pour créer **O'Friches, un outil de recensement des friches à l'échelle de la Région BFC**. La conception de cet outil permet de disposer de données standard homogènes, quelle que soit la zone étudiée, et de les enrichir au fur et à mesure de l'évolution des connaissances sur chaque friche. Son fonctionnement collaboratif permet à chaque EPCI d'alimenter progressivement les données.

## EN 2025...

Le programme de travail s'inscrit dans la continuité des objectifs et des moyens alloués aux missions socles de l'Agence. Cependant, il visera à renforcer la collection "chiffres", en réponse à la nécessité d'une connaissance actualisée des dynamiques territoriales, avec un focus particulier sur les enjeux d'adaptation au changement climatique.

L'élément marquant de 2025 réside dans l'exploration de trois sujets clés, au cœur des préoccupations actuelles des partenaires et membres de l'ADU : sobriété foncière, prise en compte de la biodiversité et guide pratique pour des opérations d'urbanisme de qualité.

Aborder ces thèmes constitue une manière pragmatique de remettre en question les bases fondamentales des choix d'aménagement, tout en ouvrant le dialogue sur la recherche de nouveaux équilibres territoriaux mieux adaptés aux défis environnementaux et sociaux contemporains. Étant donné les interactions étroites entre les différentes disciplines de l'aménagement posées par chacun de ces sujets, l'ADU proposera une approche collaborative à l'ensemble des acteurs territoriaux partenaires de l'Agence.



**José PEREIRA, ADU**  
Responsable informatique, innovation et process

La transformation numérique redéfinit profondément notre façon de travailler, en offrant des perspectives inédites pour moderniser nos méthodes et optimiser nos pratiques. Ce mouvement ne se limite pas à une simple évolution technologique, mais implique une refonte complète de nos process pour nous adapter aux besoins croissants de nos territoires et partenaires.

Parmi les innovations les plus prometteuses, l'intelligence artificielle occupe une place centrale dans notre stratégie numérique. Elle permet d'automatiser des tâches chronophages et de nous accompagner au quotidien, renforçant notre efficacité et notre capacité d'adaptation.

Trois objectifs stratégiques majeurs ont été ainsi définis :  
— **Augmenter la valeur ajoutée humaine**  
Libérer les équipes des tâches répétitives et peu productives est essentiel pour concentrer nos efforts sur

les activités stratégiques et à forte valeur ajoutée. C'est aussi, j'en suis persuadé, un moyen de rendre chaque poste plus attractif et motivant !

— **Intégrer des volumes croissants de données**  
Face à l'explosion des sources d'information, il devient impératif de développer des flux automatisés et des outils adaptés pour transformer ces données, assurer leur fiabilité et faciliter leur analyse éclairée.

— **Renforcer la collaboration interne et externe**  
Moderniser les outils collaboratifs, simplifier les échanges et renforcer les interactions entre équipes et partenaires sont les objectifs de cette évolution.

Cette feuille de route ambitieuse reflète la vision d'une agence résolument tournée vers l'avenir, prête à intégrer pleinement les technologies de pointe tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales. Que les architectes et urbanistes se rassurent, la révolution numérique n'est pas incompatible avec les calques et poscas !

## MISSIONS 2025

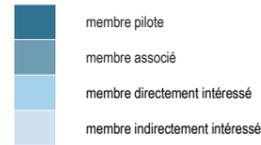
■ membre pilote  
■ membre associé  
■ membre directement intéressé  
■ membre indirectement intéressé

### Mise à disposition des ressources

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Administration du Système d'Information Territorial												
Développement du portail cartographique												
Mise à jour du Géoportail de l'Urbanisme												
Veille législative et territoriale, bulletins des actualités juridiques												
Actualisation du guide des procédures d'urbanisme réglementaire												
Collections chiffres et focus												
Portraits et posters territoriaux												
Actions de formation – Prendre en compte les usages dans les projets d'aménagement		■										
Guide des procédures de conduite administrative des documents d'urbanisme												
Animation site internet, Newsletter, page LinkedIn												
Tutorat, apprentissage												

### Innover, mutualiser

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Déploiement de la stratégie numérique interne												
Optimisation des méthodes de travail internes												
Observatoire régional O'Riches		■										
Retour d'expérience des Agences : Comment appréhender le volet économique des documents d'urbanisme ?		■										
Guide d'analyse des potentiels de densification dans les documents d'urbanisme		■										
Précision des périmètres des centralités régionales et qualification de leur fonctionnement		■										
Participation au groupe de travail régional DVF		■										
Participation aux travaux nationaux portés par la FNAU												■
Entretien et développement du système d'information territorial												
Étude exploratoire guide biodiversité et documents d'aménagement												
Étude exploratoire guide pour promouvoir la qualité des opérations d'urbanisme												
Étude exploratoire définir une trajectoire de sobriété foncière												
46ème Rencontres nationales de la FNAU												■



### Accompagner et coopérer

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETROC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
PTCE "Petite Reine"	membre pilote	membre associé	membre directement intéressé	membre directement intéressé	membre directement intéressé	membre associé						
AMI DVD phase déploiement, Badevel H2-Bois	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Opérations de revitalisation des territoires de PMA, CCRC et CCPL	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Accompagner la réalisation de dossiers de candidatures (AMI, AAP, ...)	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Suivre et alimenter la réalisation de documents d'aménagement territoriaux ou thématiques (PAAI, PPRi, PCAET, Plans urbanisme et santé...)	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
NPNRU Petite Hollande et Gravier-Evoironnes	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Territoire d'Industrie 2	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Service permanent de conseil et expertise	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé
Participer aux jurys (FEDER, commission éco-quartier...)	membre pilote	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé	membre associé

### Espace de dialogue

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETROC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Rendez-vous de l'ADU	membre associé											
Réseau Transformons nos Modèles d'Aménagement	membre pilote	membre pilote	membre associé									
Réseau régional Petites Ville de Demain	membre pilote	membre pilote	membre associé									
Journées de la Transition Ecologique	membre associé											
Animation du groupe qualité NPNRU	membre associé											
Animation de démarches de participation citoyenne dans les QPV de PMA et de Haute-Saône	membre pilote	membre pilote	membre associé									
Participer aux débats initiés par nos partenaires (pôle énergie, CLE, CRHH, CLCT...)	membre associé											



▲ Dans le cadre de son ingénierie "Fonds Vert", l'ADU a mis en relation la ville d'Audincourt avec les enseignants chercheurs et les étudiants du Master Gestion Durable de l'Environnement de l'Université Marie et Louis Pasteur pour caractériser la pollution des sols et les expositions potentielles en cas de changement d'usage de la friche.



▲ Circuit court de l'énergie, "consommer moins, produire mieux !". C'était le thème de la journée Transition Écologique à Blamont le 6 novembre. Une rencontre co-organisée par Pays de Montbéliard Agglomération et l'ADU.



▲ Animée par le CEREMA, une rencontre autour du projet de Pôle d'Échanges Multimodal de Lure a réuni la CCPL, la commune de Lure, la Sous-Préfecture, la Région BFC, la DDT 70, la DRAC BFC, la SNCF Gares & Connexions, le PETR Pays des Vosges Saônoises et l'ADU. À cette occasion, une visite exploratoire et un temps d'échanges ont permis aux acteurs d'exprimer leurs impressions, leurs besoins et leurs contraintes.

# Observation territoriale et prospective

## 06

Base des travaux de l'Agence, l'observation territoriale est en évolution permanente pour s'adapter aux nouvelles technologies d'administration et de traitement de la data mais aussi pour intégrer de nouvelles données ou encore répondre aux besoins de nouvelles politiques publiques. A l'heure du ZAN et de la transition écologique, les travaux d'observation de l'ADU doivent permettre d'éclairer la définition de trajectoires de sobriété.



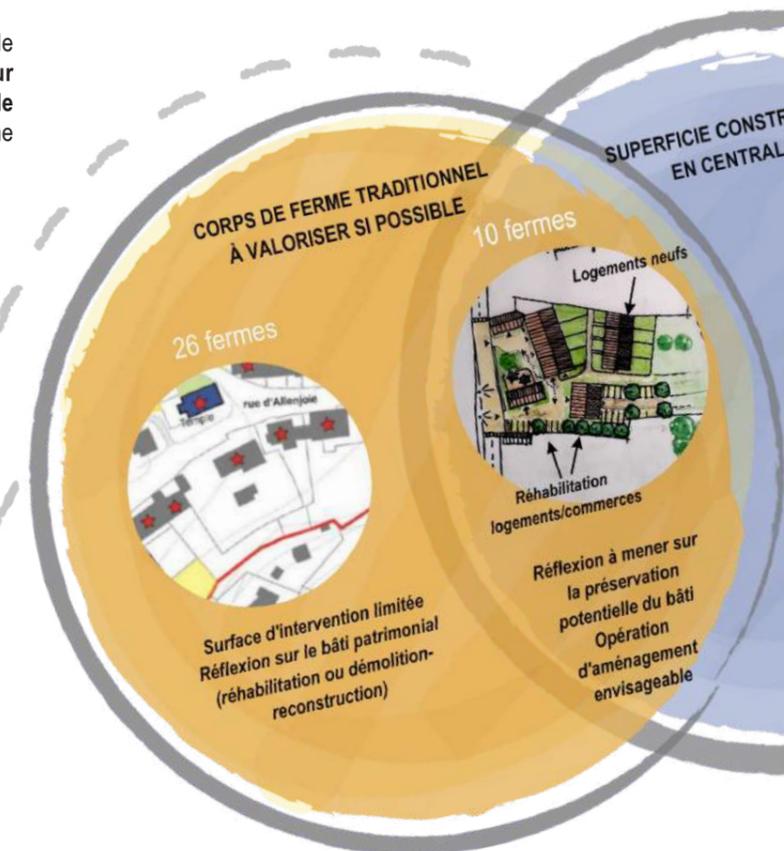


## Suivi des trajectoires foncières

La loi Climat & Résilience impose aux collectivités de réaliser, dès août 2024, des **rapports triennaux sur l'artificialisation des sols** et des **observatoires de l'habitat et du foncier** pour celles dotées d'un Programme Local de l'Habitat.

L'ADU a conçu ces documents pour ses membres en allant au-delà des indicateurs obligatoires afin d'assurer un suivi plus précis et adapté aux politiques locales. Grâce aux données récentes de son observatoire foncier, elle est en capacité d'analyser les trajectoires sur le territoire de PMA.

Un bilan foncier est en cours de rédaction pour alimenter un débat sur l'artificialisation des sols lors d'un conseil communautaire au premier trimestre 2025. Ce bilan ne se limite pas à la consommation d'espace : il intègre aussi la remobilisation du foncier existant, l'optimisation de son usage et le rapport entre bénéfices socio-économiques et impact environnemental.

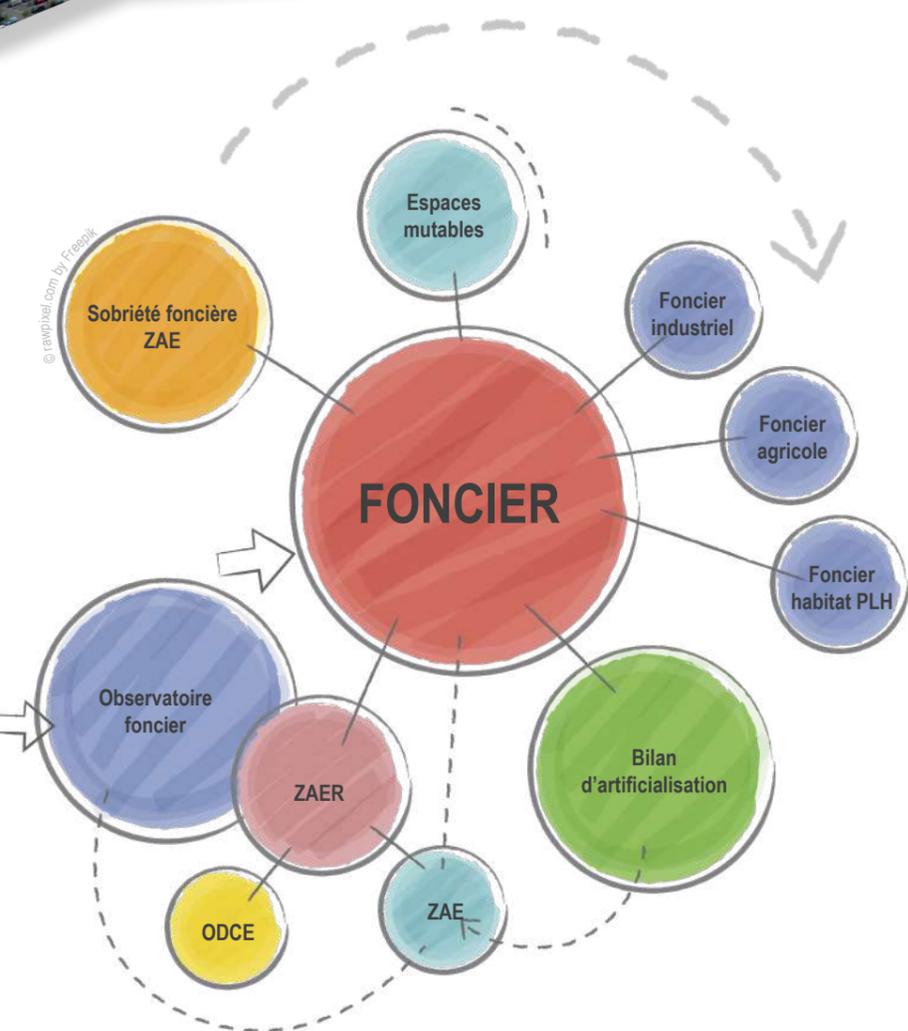


## Un foncier sous pression

Depuis les années 2000, la sobriété foncière est au cœur des politiques publiques. La loi Climat & Résilience de 2021 fixe un objectif ambitieux dans des délais courts : zéro artificialisation nette des sols en 2050. Ce cap suscite à la fois espoirs et controverses.

Ces débats soulèvent de nombreux défis : arbitrage entre usages du sol, inflation et rétention foncières, financement de la reconversion des friches et de la rénovation urbaine, mobilisation du foncier et du bâti, acceptabilité de la densification, adaptation des documents d'urbanisme et coordination entre acteurs.

En 2024, l'ADU a contribué à de nombreux cercles de discussion et de réflexion sur la gestion du foncier pour apporter à ses adhérents, sinon des solutions, des pistes pour définir des stratégies d'attractivité conciliant développement, résilience écologique et acceptabilité, dans des cadres réglementaires et financiers contraints.



## Amélioration de la connaissance foncière

Plusieurs missions ont été menées dans l'objectif d'améliorer la connaissance des gisements fonciers alternatifs à l'extension urbaine :

- **O'riches**, un outil régional, a été créé pour référencer de manière homogène les friches de chaque EPCI ;
- **Territoires d'Industrie**. Dans le NFC, un état des lieux du foncier économique non bâti disponible pour consolider les filières industrielles a alimenté la candidature à l'appel à projet pour la réindustrialisation de la France portée par le Pôle Métropolitain et Agence de Développement économique Nord Franche-Comté (ADN-FC) ;
- **Observatoire des espaces mutables** de l'agglomération de Montbéliard. Les travaux réalisés ont porté sur les fermes et friches industrielles. Leur analyse, basée sur leur caractérisation et leur potentiel d'évolution, définit les critères permettant de prioriser les actions publiques et d'encadrer leur reconversion ;
- Dans le cadre du **Programme Alimentaire Territorial**, l'analyse des propriétés publiques adaptées au maraichage a posé les bases d'une stratégie foncière agricole pour PMA. La méthodologie a été partagée lors de l'élaboration du projet agricole et alimentaire interdépartemental, piloté par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort.

## Outiller les collectivités pour définir des stratégies de sobriété foncière

Le programme de l'Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace prévoit la réalisation de **guides méthodologiques** pour aider les collectivités à structurer leur action foncière en zone urbaine. L'ADU a contribué activement à la rédaction des guides "**comment élaborer une stratégie foncière ?**" et "**comment évaluer le devenir d'une friche ?**".

En parallèle, un travail méthodologique piloté par la DREAL et les DDT régionales vise à **mieux concilier attractivité économique et sobriété foncière** dans les documents d'urbanisme. Cependant, l'instabilité des cycles économiques rend le calibrage des besoins fonciers complexe et aléatoire, notamment dans les territoires industriels où les besoins fonciers sont souvent élevés.

# EN 2025...

Le foncier restera une priorité pour l'ADU. Les initiatives lancées en 2024 seront exploitées pour créer un guide facilitant la définition de stratégies de sobriété foncière.

L'année 2025 sera également marquée par la création de nouveaux observatoires, en réponse à l'évolution des politiques publiques et des documents d'aménagement :

— À PMA, un **observatoire du commerce** accompagnera l'adoption du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial début 2025. Il sera articulé au suivi du SCoT et de l'Opération de Revitalisation du Territoire ;

— Au sein du Pôle Métropolitain NFC, un **observatoire des mobilités** sera mis en place, en lien avec l'enquête mobilité réalisée en 2024. Il servira de base aux autorités compétentes en mobilité pour adapter leurs services aux évolutions des pratiques de déplacement ;

— Sur le **logement étudiant**, un nouvel observatoire accompagnera la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'offre d'enseignement supérieur portée par le Pôle Métropolitain NFC. Il aidera à planifier une offre d'hébergement adaptée.

Enfin, la **climatisation des observatoires** fait partie des objectifs triennaux de l'ADU. De nouveaux indicateurs seront élaborés pour définir et évaluer les politiques publiques sous l'angle des enjeux environnementaux.



**Philippe BOZON, ADU**  
Directeur

La prolifération de données de toute nature, la multiplication d'applications de visualisation de plus en plus attractives, l'hétérogénéité des méthodes de traitement et des niveaux de précision territoriale des données, la variabilité des temporalités de mise à jour ou encore la montée en puissance rapide des modèles prédictifs basés sur l'IA, rendent le travail d'observation de plus en plus complexe et chronophage pour l'ADU. Pour ne citer que quelques exemples :

— La fiabilisation des données utilisées nécessite de croiser différentes sources et d'affiner leur précision aux échelles locales pour les rendre utilisables tout en garantissant des comparaisons à d'autres échelles.

— L'évolution très rapide des technologies demande une adaptation permanente de nos compétences internes et de

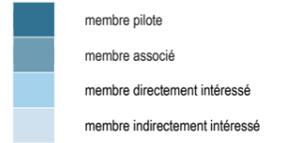
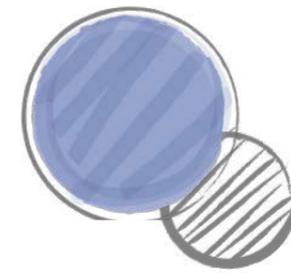
nos outils pour qu'ils restent compatibles avec ceux de nos partenaires.

— L'accessibilité des données à nos partenaires impose de développer des plateformes interactives et d'assurer leur mise à jour en temps réel.

— La prise en compte de nouveaux enjeux demande d'innover dans la conception d'indicateurs pertinents.

Dans ce contexte, nous avons décidé de rejoindre une initiative portée par d'autres agences d'urbanisme du Grand Est afin de mutualiser nos moyens et nos compétences face à ces défis communs. Cela prendra du temps mais l'enjeu est fort : pérenniser la qualité des données et des analyses apportées à nos adhérents.

## MISSIONS 2025



### Climatisation des observatoires

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Observatoire Habitat et Foncier   PMA												
Observatoire métropolitain démographie médicale												
Observatoire des espaces mutables   PMA												
Définition d'indicateurs de suivi des trajectoires de transition écologique												

### Observatoires Départementaux

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs (ODH)												
Finalisation publication de l'ODCE "quel devenir pour mes friches ?"												
Finalisation publication de l'ODCE "Pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière au service de la sobriété foncière ?"												

### Préfigurer de nouveaux observatoires

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Dynamiques commerciales sur PMA												
Mobilités dans le NFC												
Observatoire territorial du logement étudiant												

### Atlas et inventaires

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Adaptation de l'Atlas QPV à la nouvelle géographie de la politique de la ville												
Espaces mutables : potentiels, mutabilité et stratégie de mobilisation												

# Planification territoriale

# 07

A différentes échelles, l'ADU accompagne ses membres dans la définition de leurs documents de planification ou leurs projets de territoire. La prise en compte de la trajectoire ZAN dans ces documents complexifie les décisions sur les choix de développement, en termes de localisation comme de programme. Beaucoup de pédagogie est consacrée par l'ADU pour déstigmatiser le ZAN et construire des stratégies alternatives à l'extension, basées sur l'attractivité plus que sur la croissance.



La Halle conservée sur le site de l'ancienne filature Japy à Audincourt. Un abri sur les berges du Doubs pour les manifestations événementielles et les concerts. Une manière d'allier mémoire industrielle et culture !



## Décrypter, démystifier, communiquer, animer le dialogue territorial autour de la trajectoire ZAN

De la loi de mise en œuvre du ZAN (2023) à la proposition de loi sénatoriale visant à "instaurer une Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Élus locaux (TRACE)" en octobre 2024, l'année qui se termine aura été particulièrement marquée, pour les métiers de la planification, par **l'accompagnement des territoires dans l'appropriation de la notion de sobriété foncière**, dans un contexte de forte instabilité des textes de loi encadrant sa mise en œuvre.

De l'échelle régionale à celle des communes, en passant par l'échelle interdépartementale du Nord Franche-Comté, celle des bassins de vie des SCoT, ou celle des communautés de communes, **l'ADU a multiplié les échelles d'intervention et les partenaires afin de sensibiliser**, au-delà des obligations réglementaires, **sur les intérêts de la sobriété foncière**.

Différents chantiers sur l'année 2024 auront aussi permis d'inscrire les territoires dans une dynamique plus qualitative de leur développement sur des sujets comme l'énergie, la nature en ville, l'économie de proximité... autant de sujets sur lesquels les réflexions internes de recherche et développement engagées en 2023 ont pu infuser dans les documents de planification en 2024.

L'année 2024 marque ainsi la première étape de la traduction de la loi Climat et Résilience dans les documents de planification, avec l'adoption du SRADDET modifié. C'est dans ce contexte que l'ADU a contribué aux échanges notamment sur la territorialisation du ZAN, auprès du Pays de Montbéliard ou dans le cadre de la révision du SCoT du Doubs central, pour laquelle l'Agence aura aussi contribué cette année à l'élaboration d'une plaquette de communication à l'attention des élus du territoire.

**L'appropriation et l'interprétation interne du corpus législatif qui accompagne le ZAN** aura été un préalable à de nombreuses discussions destinées à homogénéiser le conseil apporté aux collectivités locales par leurs différents partenaires. Le choix des modalités d'évolution d'un document d'urbanisme incompatible avec ces dispositions, l'interprétation de l'application de la garantie communale ZAN ou encore l'intégration des zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable sont autant d'exemples qui auront guidé l'adaptation nécessaire des postures et pratiques en matière de planification territoriale en 2024.

## Accompagner les territoires à toutes les étapes d'élaboration des PLU intercommunaux

Désormais document d'urbanisme de référence, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal permet à la fois d'exprimer un projet de territoire à une échelle cohérente, et d'en assurer une traduction réglementaire adaptée.

En 2024, ce sont trois territoires de Haute-Saône qui ont fait l'objet d'un **accompagnement de l'Agence pour l'élaboration de ces documents stratégiques, à différents stades d'avancement**, de l'engagement administratif (auprès de la CC des 1000 Étangs) à l'intégration des avis des personnes publiques associées et de la commission d'enquête dans le dossier d'arrêt (auprès de la CC Rahin et Chérimont).

A tous les stades, concilier les projets de territoire exprimés à l'échelle intercommunale avec les visions du développement de chaque commune suscite de nombreux débats, au sein desquels le rôle pédagogique joué par l'Agence participe à trouver les justes équilibres.

## Décliner les projets de territoire en programmes d'actions

Exprimer des stratégies territoriales mais aussi les traduire concrètement en actions et les rendre opérationnelles pour les collectivités : l'Agence est intervenue en 2024 pour **faciliter la mise en œuvre de politiques publiques sectorielles**.

L'élaboration d'un **Document d'Aménagement Artisanal et Commercial**, pour compléter le SCoT du Pays de Montbéliard, ou la contribution aux réflexions de la Région BFC pour doter les territoires d'**outils de redynamisation de l'économie de proximité** dans le cadre de la déclinaison du SRADDET, permettent par exemple de donner aux territoires des leviers concrets pour mieux appréhender et orienter leurs dynamiques économiques.

Dans le même objectif, l'ADU a participé à une réflexion méthodologique pilotée par la DREAL BFC sur le sujet de la **densification économique et urbaine**. Par cette approche, il s'agit de mesurer le niveau de contribution acceptable de la densification comme solution à l'artificialisation des terres agricoles et naturelles.

Permettre aux territoires de répondre aux transitions nécessite aussi une évolution des pratiques et méthodes internes : le chantier des méthodes internes sur les

documents de planification a vu sur cette année 2024 la mise en œuvre concrète de la méthode de projet ADU sur les PLU, ainsi qu'un partage avec les partenaires (DDT, Chambre d'Agriculture, PMA) d'une méthode plus qualitative d'analyse des capacités de densification permettant de dépasser l'approche uniquement chiffrée.



## Contribuer au dialogue territorial du Nord Franche-Comté

Le dialogue entre les différents territoires du Nord Franche-Comté s'est particulièrement intéressé cette année aux questions d'industrie et notamment de **foncier industriel**, avec une étude interagence permettant d'objectiver les disponibilités réelles des territoires pour répondre à d'éventuelles demandes d'installation ou de relocalisation.

La présentation de ce travail auprès du comité de pilotage Territoires d'Industrie aura été un temps fort de cette démarche pour un sujet au cœur des préoccupations métropolitaines et portées au rang d'intérêt national.

# EN 2025...

L'ADU poursuivra son accompagnement dans l'élaboration ou l'évolution des SCoT de l'agglomération de Montbéliard et du PETR du Doubs central et des PLUi des Communautés de Communes Rahin et Chérimont, des 1000 Étangs et du Triangle Vert.

Elle se mobilisera également pour faciliter la mise en œuvre de politiques thématiques telles que la mobilité (PDM) ou la gestion des eaux (SAGE) ou plus transversales avec les PCAET, en élaborant des guides de traduction dans les PLU.

Concernant la connaissance foncière, les travaux engagés en 2024 sur le foncier industriel du Nord Franche-Comté seront étendus et feront l'objet de débats préfigurateurs d'une stratégie concertée.

Par ailleurs, les perspectives de développement de la base aérienne 116 de Luxeuil-les-Bains ont été confirmées par le Gouvernement. Elle devrait recevoir en 2032 un millier de militaires supplémentaires ainsi que leurs familles. L'anticipation de ce projet est primordial pour préparer le territoire à l'accueil de cet afflux de population et en optimiser les retombées locales. Sous réserve de sollicitation, l'agence pourra apporter son expertise en prospective territoriale et urbanisme.



**Jérôme FAURITE, ADU**  
Responsable des études de planification territoriale

Analyser les différents enjeux d'un territoire, anticiper son évolution, estimer ses besoins, accompagner les élus pour définir un projet global, et traduire enfin ce projet au travers d'un règlement ou d'esquisses d'orientations d'aménagement...

La réalisation d'un document de planification fait appel à l'ensemble des métiers de l'Agence et demande, au-delà de compétences techniques, une forte dimension pédagogique : l'enjeu n'est pas seulement de réaliser techniquement un document de planification, mais bien d'emporter l'appropriation par les élus et les habitants pour qu'il soit mis en œuvre, dans un contexte de complexification législative continue.

Paradoxalement, alors que les documents de planification doivent réglementairement intégrer de plus en plus de sujets, obligeant l'Agence à explorer de nouvelles thématiques (énergie, biodiversité, continuités écologiques...), les

différentes réformes sur la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette ont parfois cristallisé les débats autour d'une seule entrée : la consommation d'espace. Et ce, avec une vision essentiellement quantitative, les débats sur la justification des "droits à consommer" faisant parfois oublier la nécessaire réponse à des besoins plus qualitatifs.

Dans ce contexte, il ne s'agira évidemment pas à l'avenir d'éluider le "combien ?", mais d'infléchir avec les territoires vers d'autres réflexions, en premier lieu le "pourquoi ?", et le "pour quoi ?". Le travail de l'urbaniste sera aussi de répondre au "où ?", et au "comment ?", en concevant un projet spatial adapté aux enjeux du territoire.

Le développement des méthodologies internes et leur mise en œuvre progressive doivent aussi nous permettre de poser les bonnes questions, afin de co-construire de meilleures réponses.

## MISSIONS 2025



### Accompagner les démarches de planification intercommunale

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Accompagner la révision du SCoT du Doubs central												
Accompagner l'élaboration de PLUi (CCRC, CCTV, CCME)												
Contribuer à la mise en compatibilité réglementaire de SCoT (PMA, PETR Doubs central)												
Réalisation d'un DAAC et modification du SCoT de PMA												

### Contribuer au dialogue entre territoires du Nord Franche-Comté

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Améliorer la connaissance du foncier industriel du NFC												
Alimenter les réflexions des comités de projet métropolitains												
Réflexion sur les enjeux d'aménagement liés à la mise en place d'un SERM sur le NFC												

### Faciliter la compréhension et la mise en œuvre des cadres de planification

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Conception de support de communication sur le SCoT et animation des échanges												
Partage du cahier SRADET "Économie de Proximité"												
Réalisation d'un guide de prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme												
Réalisation d'un guide de traduction du Plan de Mobilité dans les documents d'urbanisme												
Réalisation d'un guide de traduction du PCAET dans les documents d'urbanisme												

# Études urbaines

## 08

La période triennale 2024-2026 se caractérise par l'importance des besoins d'ingénierie pour faire émerger des opérations d'urbanisme pré-identifiées dans des stratégies intercommunales ou dans les programmes nationaux de revitalisation des centres et reconquête des friches. L'ADU accompagnera ces nouvelles générations de projets avec l'objectif d'explorer des programmations et conceptions urbaines étendues à des enjeux encore peu considérés comme celui de l'alimentation énergétique.





En 2024, l'ADU a apporté une ingénierie technique et de conseil aux collectivités engagées dans la **mise en œuvre de dispositifs nationaux ou régionaux de renouvellement urbain**. Cet accompagnement a permis de décliner des stratégies en programmes d'actions et de préciser les contenus des projets de court terme.

Ces travaux illustrent l'importance de disposer d'une ingénierie locale pérenne, pour garantir la continuité de l'action publique dans le temps, penser chaque projet dans une cohérence globale, adapter les stratégies aux évolutions du contexte et des critères de financement. Grâce à son approche partenariale et collaborative, l'ADU **facilite les synergies d'acteurs** et la **convergence des actions et moyens** autour d'objectifs partagés collectivement.

En 2024, elle a commencé à apporter dans ce cadre les enseignements issus de ses travaux internes de recherche et développement, en particulier concernant la prise en compte des enjeux de transition écologique et énergétique.

## Soutien aux Opérations de Revitalisation du Territoire

L'ADU accompagne le déploiement de plusieurs Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) concernant les collectivités de PMA, de la CCRC et de la CCPL. L'année 2024 a marqué un tournant avec un focus sur des actions prioritaires exprimées dans ces différentes ORT :

- La finalisation des **schémas directeurs d'aménagement des espaces publics** des centres-villes de Fesches-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans, Ronchamp et Champagny ;
- L'établissement d'un cahier des charges pour une étude de niveau avant-projet à Fesches-le-Châtel en vue du **réaménagement des espaces publics**, facilitant les estimations budgétaires et les demandes de subventions ;
- La définition d'un projet d'aménagement de l'**entrée Ouest de la ville de Lure** et l'appui à l'engagement d'une consultation de maîtrise d'œuvre en partenariat avec le CEREMA sur le site d'intervention prioritaire du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare.

## Accompagner les démarches de renouvellement urbain des quartiers

Partenaire historique du Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération de Montbéliard, l'ADU a poursuivi son accompagnement dans le cadre de sa **mise en œuvre sur les quartiers de la Petite Hollande de Montbéliard et des Gravières-Évoironnes de Sochaux**. Elle est particulièrement intervenue pour :

- Contribuer à la candidature du quartier de la Petite Hollande au dispositif "**Quartier Résilient**", qui figure depuis mars 2024 parmi la cinquantaine de quartiers lauréats au niveau national. Des financements additionnels ont été obtenus sur des actions venant élever la qualité environnementale du projet ;
- Accompagner la réalisation du **dossier de demande de subvention au FEDER** pour la ville de Sochaux. Le programme de travaux d'aménagement des espaces extérieurs a ainsi bénéficié fin 2024 de l'agrément du comité de pilotage FEDER à hauteur d'une subvention de l'ordre de 722 000 euros soit environ 13 % du montant total de l'opération.

## Faire émerger des projets de recyclage de friches

Une convention avec l'État signée en août 2023 au titre de la mesure ingénierie du Fonds Vert place l'ADU comme un acteur-clé pour **participer à l'émergence de programmes de reconversion de friches** sur le territoire de PMA. L'accompagnement apporté par l'ADU sur les 9 sites retenus suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2023 se positionne à des stades de maturité des projets très variables et doit répondre à des besoins extrêmement différents.

Le travail engagé sur chaque site permet de franchir progressivement les étapes de conception du projet, jusqu'au **dépôt d'une demande d'aide financière du Fonds Vert par la collectivité**. Des jalons clés ont été atteints en 2024 où sont en voie de l'être :

- Identification **des enjeux et des objectifs** auxquels le projet de reconversion doit répondre (Hérimoncourt, Audincourt) ;
- Réalisation des **études d'opportunité** permettant à la collectivité de se positionner sur la poursuite de la démarche (Bavans) ;
- Définition d'un **pré-programme**, d'une **esquisse d'aménagement** et d'un prévisionnel financier (Valentigney, Saint-Maurice-Colombier) ;
- **Choix du montage** opérationnel (Blamont) ;
- Engagement d'**acquisition foncières** (Exincourt) ou de démarches de déclassement d'emprises ferroviaires (Pont-de-Roide-Vermondans) ;
- Participation à des réunions des **partenaires financeurs** (Valentigney, Saint-Maurice-Colombier).

Face à la complexité des reconversions urbaines et à la diversité des acteurs publics et privés, l'ADU se positionne comme médiateur pour assurer le respect des objectifs du projet dans la durée par une bonne transition entre chaque étape.



## Faire progresser la culture de la qualité urbaine

L'ADU cultive de longue date l'idée que la qualité urbaine des aménagements est une condition essentielle de transformation des territoires en lieux de vie attractifs pour les habitants / usagers, inclusifs et durables. Elle s'engage au quotidien et avec pédagogie pour définir les ressorts et les leviers d'actions des collectivités, dans le cadre de son rôle d'assistance conseil permanent.

En 2024, l'ADU a poursuivi l'**animation du groupe "qualité urbaine"**, spécifique au programme NPNRU de l'agglomération de Montbéliard. Basé sur le dialogue étroit entre une multiplicité d'acteurs dès le démarrage des phases de conception, son objectif est d'élever le niveau qualitatif et la durabilité de chaque projet.

En 2024, l'ADU a coordonné l'évaluation de cette démarche. Ses effets très bénéfiques sur la qualité des productions urbaines ont été catégorisés autour de 5 leviers, assortis de recommandations d'amélioration pour les prochains projets.

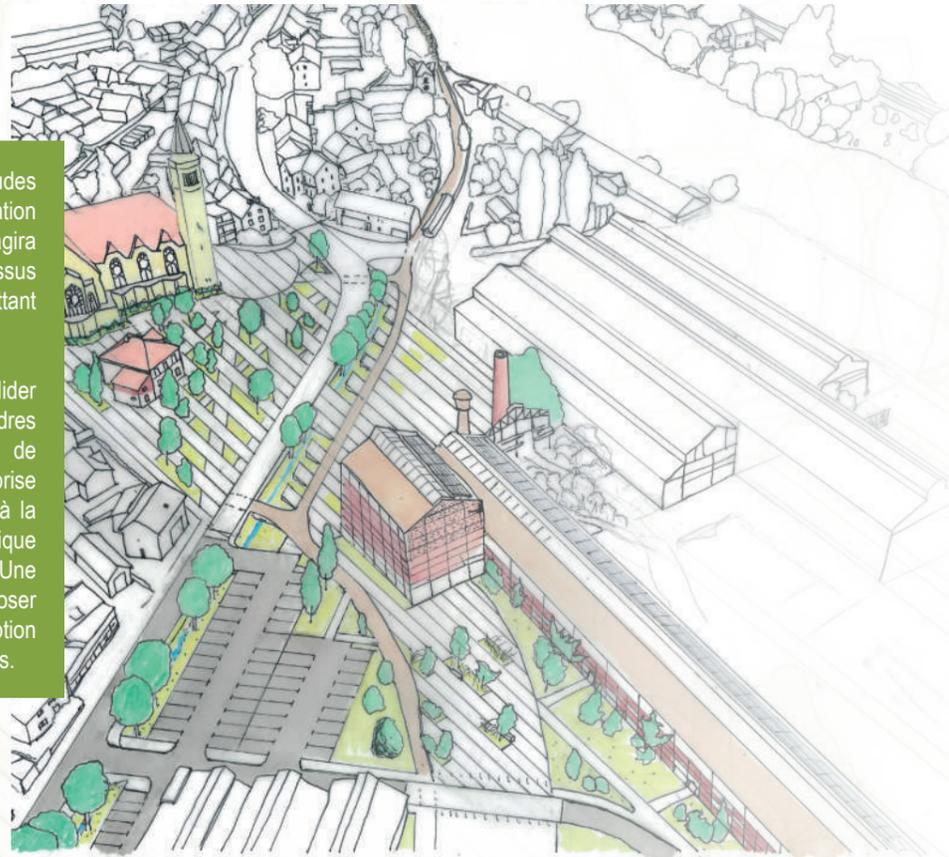
L'ADU intègre déjà les enseignements de cette démarche dans tout type de projet urbain et porte une réflexion interne visant à y intégrer de nouveaux déterminants de la qualité urbaine tels que la performance énergétique et écologique des opérations.

▼ La revue de projet annuelle du NPNRU s'est tenue le vendredi 11 octobre sur le quartier de la Petite Hollande à Montbéliard. L'occasion pour les acteurs et partenaires financiers d'apprécier l'avancement du chantier sur le site du Nouvel Hexagone et les réhabilitations de logements.

## EN 2025...

L'ADU poursuivra son implication dans les études de mise en œuvre des dispositifs de revitalisation territoriale dans lesquels elle est engagée. Il s'agira d'accompagner chaque projet dans un processus décisionnel jusqu'à son stade de maturité permettant d'envisager sa réalisation.

Cette année sera également l'occasion de consolider des enseignements et de partager des cadres méthodologiques mutualisés pour la conduite de projets complexes, l'animation partenariale et la prise en compte de facteurs devenus indispensables à la transition écologique tels que l'alimentation énergétique des opérations et leur durabilité écologique. Une réflexion sera également engagée pour proposer un guide de bonnes pratiques de la conception d'opérations d'urbanisme incluant ces déterminants.



**Cathy KUHN, ADU**  
Responsable des études de conception urbaine

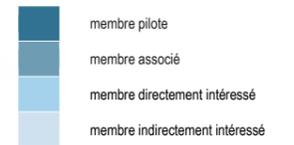
Les enjeux écologiques et l'accélération du changement climatique ont amené à fixer un cap dans la loi Climat et Résilience avec des objectifs de sobriété foncière et de neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette trajectoire interroge directement la manière d'aménager le territoire. Nous accompagnons nos adhérents depuis la Région jusqu'aux communes pour décliner localement cette trajectoire nationale jusqu'aux projets d'aménagement.

Fortes de nos analyses sur les évolutions socio-économiques et de notre ancrage territorial solide et pérenne, nous développons des méthodes permettant de faire émerger, avec nos partenaires, des objectifs de développement qui intègrent cette nouvelle donne. Chaque accompagnement de projet considère d'emblée des enjeux de sobriété foncière, de nature en ville et d'efficacité énergétique. En même temps, nous développons des propositions qui répondent à des besoins objectifs à partir de l'analyse du site et de son potentiel de rayonnement. Notre accompagnement

permet aux collectivités de cadrer leur commande à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif. C'est d'autant plus important quand il s'agit d'orienter l'action du privé pour que les projets convergent avec les intérêts communaux, voire intercommunaux.

Pour ce qui concerne les projets publics, la confiance de nos partenaires nous permet d'être intégrés dans un dispositif d'ingénierie de projet dont la finalité est l'émergence d'opérations d'aménagement ou de renaturation qui contribuent pleinement à la mise en œuvre de la trajectoire fixée à l'échelle nationale. Notre capacité à mobiliser de manière ciblée notre partenariat et à révéler les apports de chaque projet pour contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques, facilite le montage de plans de financement et la prise en compte des critères d'éligibilité dès le début des réflexions. Il s'agit d'un appui précieux dans un contexte budgétaire qui demande de plus en plus d'agilité.

## MISSIONS 2025



### Accompagner les démarches de revitalisation urbaine

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Urbaniste conseil quartier Gravier-Evoironnes												
Mise à jour des plans guides des QPV de PMA												
Appui à l'émergence d'un Pôle d'Échanges Multimodal sur la CCPL												

### Recycler les friches

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Fonds Vert, accompagnement au recyclage de 9 friches du territoire de PMA												
Analyse du potentiel de reconversion des friches industrielles du territoire de PMA												

### Accompagner la réalisation d'études urbaines

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
ORT de la CCPL : Etude urbaine et programmatique sur la ville de Lure												

### Faire progresser la culture de la qualité urbaine

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Actualisation du référentiel d'aménagement des espaces extérieurs des quartiers NPNRU												
Assistance conseil préalable à une opération d'urbanisme												

# Définition et évaluation des politiques publiques

## 09

Acteur généraliste de l'aménagement, l'ADU apporte sa connaissance des dynamiques territoriales et sa vision transversale et décloisonnée de l'aménagement lors de la définition de politiques publiques. Sa valeur ajoutée réside dans la mise en perspective des interactions entre différentes politiques publiques et à différentes échelles territoriales.

Elle accompagne par ailleurs les collectivités dans l'appréciation de la portée des politiques mises en place en termes d'attractivité territoriale, par la construction et le suivi de différents outils de pilotage.



© Tim PLATT pour PMA

## Accompagnement de démarches de transition écologique

Depuis 2018, l'ADU développe progressivement une expertise sur les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. En 2024, elle s'est particulièrement investie dans le suivi de l'actualité législative et a produit des guides pratiques pour faciliter l'appropriation des nouvelles exigences et leur mise en œuvre territoriale.

Dans ce cadre, un **guide utilisateur pour la définition des Zones d'Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable (ZAER)** a été élaboré et appliqué sur l'agglomération de Montbéliard. Présenté au Pôle Énergie Régional, piloté par le Préfet du Doubs, cet outil propose des critères permettant d'évaluer l'opportunité de développer chaque type d'énergie renouvelable sur un territoire. Complémentaire au portail national des énergies renouvelables, il simplifie l'exercice de planification énergétique demandé aux communes.

Ce travail s'est prolongé par une **mission de recherche appliquée sur la ville de Montbéliard**, engagée dans une stratégie d'économie et de diversification énergétique. Le guide utilisateur ZAER y a été testé, ajusté et finalisé. En parallèle, une réflexion méthodologique a été menée pour définir **les modalités d'application des nouvelles obligations relatives à la couverture des toitures et**

**parkings avec des systèmes solaires ou végétalisés.** Un guide spécifique est en cours de finalisation afin d'accompagner les communes dans leurs décisions concernant l'aménagement et l'usage des parkings.

Enfin, l'ADU a achevé une étude d'opportunité pour la création d'une **Zone à Faibles Émissions (ZFE)** sur le territoire de PMA. La méthodologie employée sera présentée et diffusée en 2025.

## Bilan du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Montbéliard Agglomération

Dans la continuité de l'évaluation du PLH, un exercice similaire a été lancé en 2024 pour assurer le suivi de la mise en œuvre du SCoT. Les indicateurs définis dans le dossier d'approbation ont été actualisés afin d'évaluer l'atteinte des grands objectifs du document.

Pour enrichir l'analyse, plusieurs entretiens ont été menés avec les collectivités afin d'intégrer un retour sur les actions mises en œuvre et celles programmées. Le rapport d'analyse, actuellement en cours de rédaction, servira de support à un débat en commission urbanisme en 2025.

## Bilan intermédiaire du PLH du Pays de Montbéliard

Approuvé en décembre 2020, ce document stratégique de la politique communautaire de l'habitat a fait l'objet d'une première évaluation. L'ADU a rédigé un **rapport complet** à partir d'entretiens avec les acteurs immobiliers locaux et d'un travail technique concerté avec les services de l'agglomération. Un temps d'échanges avec les acteurs locaux du logement a permis de diffuser les résultats de ce bilan et de **faire émerger les principaux obstacles liés à la conjoncture économique** quant à la commercialisation des opérations en cours.

Ce rapport sera débattu en conseil de Communauté au cours du premier trimestre 2025, avant d'être diffusé plus largement auprès des communes et des partenaires de l'habitat concernés.

Cette phase de bilan a également permis à l'ADU de concevoir la **structure d'un observatoire de l'habitat et du foncier**, en conformité avec le format défini par la loi Climat & Résilience.

## Mise à jour des tableaux de bord de suivi et d'évaluation

Les indicateurs des tableaux de bord de suivi et d'évaluation de plusieurs dispositifs, notamment les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT), le SDAASP, l'observatoire santé NFC et le NPNRU de l'agglomération de Montbéliard ont été actualisés en 2024.

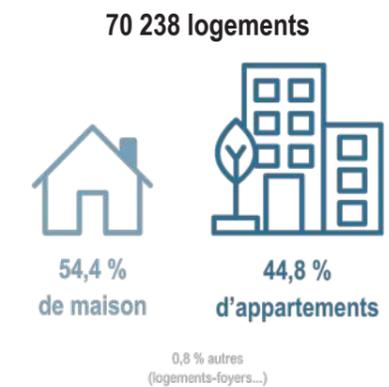
À noter que 2025 sera une année charnière pour la préparation de l'évaluation finale du dispositif national de renouvellement urbain, dont bénéficient les quartiers de la Petite Hollande et des Gravières-Évoironnes jusqu'en 2026.

## Connaissance des mobilités

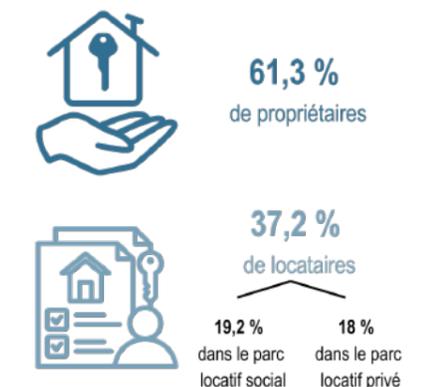
En 2024, l'ADU a collaboré avec le CEREMA pour la réalisation d'une **enquête mobilité sur le NFC**. Grâce à sa connaissance du territoire et à l'expérience acquise lors de la précédente enquête en 2004, elle a contribué à la définition de zones d'exploitation et d'échantillonnages adaptés aux évolutions du territoire, tout en assurant une comparabilité des résultats entre 2004 et 2024.

Après une première production d'indicateurs, l'ADU exploitera ces données tout au long de 2025 et 2026 afin d'en approfondir l'analyse.

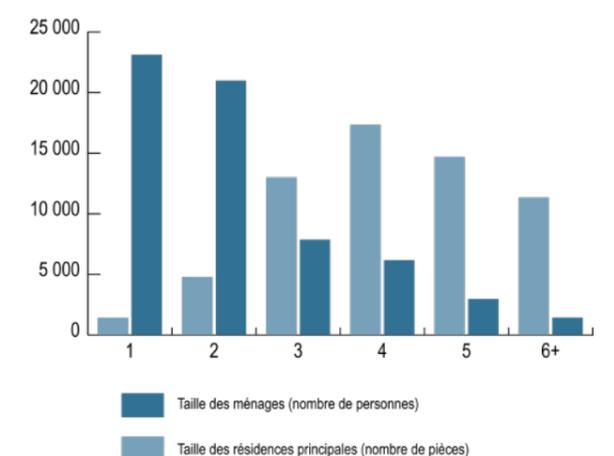
## CHIFFRES CLÉS 2021 - PMA



## Une faiblesse de l'offre locative privée



## Une forte proportion de logements sous-occupés



© INSEE RP 2021

# EN 2025...

Les grandes orientations du programme partenarial s'inscrivent dans la continuité des missions engagées l'année précédente, avec une attention particulière portée aux mobilités. Plusieurs nouvelles missions viendront illustrer cette priorité :

- Exploitation des résultats de l'enquête mobilité du NFC sous la forme de "cahiers de la mobilité", visant à éclairer les pratiques modales, les flux et motifs de déplacements ainsi que leur répartition spatiale ;
- Analyse des conditions d'accessibilité des collèges du Département du Doubs, afin d'alimenter une stratégie d'amélioration de l'offre et de réorganisation des aires de recrutement ;
- Accompagnement à l'émergence d'un SERM métropolitain, sous réserve de l'engagement effectif du territoire du NFC. L'objectif sera d'identifier les enjeux et leviers permettant d'articuler le développement économique et urbain et l'offre structurante de transport collectif ;
- Réalisation d'un guide pour intégrer les orientations d'un Plan de Mobilité dans les documents de planification, en s'appuyant sur l'exemple du Pays de Montbéliard.

Sur le volet transition écologique, au-delà de sa participation à l'organisation des journées de la transition écologique portées par PMA, l'ADU accompagnera ses adhérents souhaitant répondre aux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) liés à l'adaptation au changement climatique.



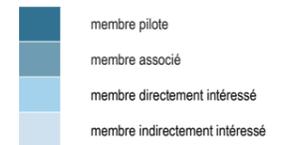
**Philippe BOZON, ADU Directeur**

*L'ADU dispose d'une connaissance des dynamiques territoriales liées à son assise locale ancienne. Elle développe des outils de suivi et d'aide à la décision pour objectiver les choix lors de la définition de politiques publiques et assurer leur mise en cohérence dans le temps et à différentes échelles de territoire.*

*La prise en compte de l'impact des politiques publiques sur la santé et l'environnement est devenue centrale dans nos travaux, afin de répondre aux enjeux de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie. Notre approche transversale de ces enjeux permet d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de programmes d'actions intégrant des objectifs de sobriété foncière, de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.*

*Notre positionnement apporte ainsi un regard global et objectif des contextes, mettant en évidence les interactions entre thématiques, échelles et acteurs pour faciliter l'apparition de destins communs et de démarches concertées et co-construites.*

## MISSIONS 2025



### Accompagner la transition écologique

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Participation aux rencontres de la transition écologique de PMA						membre associé					membre associé	
Contribution à un AMI lancé par PMA pour le développement du photovoltaïque						membre pilote					membre associé	
Fonds Vert, Recherche-Action, planification énergétique	membre pilote					membre associé					membre associé	
Fonds Vert, accompagner des projets de phytomanagement	membre pilote					membre associé					membre associé	

### Structurer la connaissance des mobilités

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Exploitation de l'enquête mobilités NFC				membre associé		membre associé					membre associé	
Préfiguration d'un observatoire mobilités du NFC				membre associé		membre associé					membre associé	
Analyse de l'accessibilité des collèges du département du Doubs				membre associé		membre associé					membre associé	

### Politique agricole et alimentaire

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Participation aux travaux du PAAI						membre associé					membre associé	
Programme Alimentaire Territorial de PMA : stratégie foncière agricole						membre associé					membre associé	

### Suivi et évaluation

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
PLH de PMA, analyse détaillée des dynamiques du parc locatif privé						membre associé					membre associé	
Mise à jour des outils de suivi de politiques publiques (SCoT, PLH, PCAET...)						membre associé					membre associé	
Dispositifs ORT (PMA, CCRC)						membre associé	membre associé				membre associé	
Mise à jour du tableau du SDAASP			membre associé			membre associé					membre associé	
Définition d'indicateurs d'évaluation de l'impact du plan d'action du PCAET de PMA						membre associé					membre associé	
Inauguration travaux Gravières-Évoironnes : animation d'une démarche de participation citoyenne						membre associé					membre associé	

# Contrats

# 10

Depuis 2016, une partie de l'activité de l'ADU est réalisée en prestations de service selon des modalités définies par son Assemblée Générale et dans les limites des possibilités légales associées à son statut d'association. Ces activités garantissent un complément nécessaire des ressources financières de la structure tout en répondant à des besoins importants d'ingénierie de ses adhérents ne relevant pas du champ de son programme partenarial.

## Accompagner la mise en œuvre du SCoT de PMA

En 2024, une part importante de l'activité contractuelle de l'Agence a été consacrée à la révision ou l'élaboration de PLU communaux, dans une démarche de mise en œuvre du SCoT.

Plusieurs procédures ont connu une avancée notable avec les débats relatifs aux orientations du projet d'aménagement pour les communes de Bethoncourt, Grand-Charmont, Bavans, Colombier-Fontaine et Pont-de-Roide-Vermondans. Etape importante qui annonce la phase de traduction réglementaire (zonage, règlement, OAP) sur l'année 2025 et l'entrée en vigueur avant la fin du mandat d'une nouvelle génération de documents d'urbanisme communaux.

Une nouvelle vague de contrats de révision de PLU a aussi été signée en 2024 pour 5 nouveaux documents qui s'inscrivent dans la mise en œuvre progressive du SCoT : Sainte-Marie, Nommay, Vandoncourt, Bourguignon et Brognard.

Quelques procédures de mise en compatibilité possibles par une procédure de modification de droit commun ont aussi été engagées (et terminées, pour deux d'entre elles) pour des PLU relevant d'une incompatibilité légère avec le SCoT.

### Élaboration ou révision de documents d'urbanisme

PLU de Colombier-Fontaine	En cours
PLU de Pont-de-Roide-Vermondans	En cours
PLU de Grand-Charmont	En cours
PLU d'Étupes	En cours
PLU de Bavans	En cours
PLU de Bethoncourt	En cours
PLU de Bourguignon	En cours
PLU de Brognard	En cours
PLU de Sainte-Marie	En cours
PLU de Nommay	En cours
PLU de Vandoncourt	En cours

### Modifications de mise en compatibilité de PLU avec le SCoT

PLU de Badevel, compatibilité SCoT	En cours
PLU d'Abbévillers, compatibilité SCoT	Terminé
PLU de Dambenois, compatibilité SCoT	En cours
PLU d'Allenjoie, compatibilité SCoT	En cours
PLU de Seloncourt, compatibilité SCoT	En cours

## Faciliter l'évolution des documents communaux

Les documents d'urbanisme sont des documents vivants, susceptibles d'évoluer régulièrement pour faciliter l'instruction des autorisations du droit du sol ou permettre la réalisation de projets portés par les collectivités. Comme chaque année, l'ADU est intervenue auprès de ses adhérents pour faire évoluer leur document d'urbanisme, de la conception du projet à l'accompagnement sur la phase de procédure.

Révision allégée, Seloncourt	Terminée
Mise en compatibilité du PLU de Pont-de-Roide-Vermondans	Terminée
Modification du PLU d'Audincourt	Terminée
Modification du PLU de Nommay	En cours
Modification du PLU de Seloncourt	En cours
Modification du PLU de Blamont	A engager

## Contrats de projet urbain

Après une période de construction de stratégies urbaines en réponse à l'inscription de nombreux territoires dans des dispositifs de contractualisation nationaux ou régionaux, les collectivités ont amorcé une phase de mise en œuvre de leur projet de territoire. L'ADU a été retenue dans le cadre de plusieurs actions.

### Projets d'aménagement

Seloncourt AMO place du 8 mai	Terminé
Schéma directeur des espaces publics, Pont-de-Roide-Vermondans	Terminé
Schéma directeur des espaces publics, Feschel-Chatel	Terminé
Étude d'opportunités pour la reconversion d'espaces dégradés (en réponse à un appel d'offre lancé par l'EPF de BFC)	En cours



**A NOTER :** l'ADU est aussi intervenue en tant qu'AMO, dans son programme partenarial, pour accompagner la révision de plusieurs documents pour ses adhérents.

# Livrables

11

glossaire

OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE	Date
Chiffres n°11 - Résultats du recensement 2021 - populations légales au 1er janvier 2024	Janvier 2024
Contrat local de santé - Bilan de la démographie médicale	Février 2024
Bilans Triennaux de l'artificialisation	Juin 2024
Chiffres n°12 - Le marché immobilier en quelques chiffres	Novembre 2024
Portraits communaux et intercommunaux	Décembre 2024

PLANIFICATION TERRITORIALE	Date
Définir les zones d'accélération des énergies renouvelables - Guide utilisateur	Mars 2024
SRADDET Bourgogne-Franche-Comté - La trajectoire ZAN est fixée pour chaque territoire	Novembre 2024
Cahier de mise en œuvre du SRADDET - économie de proximité	Décembre 2024

ÉTUDE URBAINE	Date
Les espaces mutables - Zoom sur les fermes : des opportunités de développement au cœur des bourgs	Juin 2024
Synthèse des Rendez-vous de l'ADU - Ecopolis - Parc des Allaires	Juillet 2024
Concertation lors de la Fête du sport à Sochaux - Rapport de synthèse	Octobre 2024
FOCUS n°20 - Nouveau Programme National de Renouveau Urbain Une démarche qualité qui porte ses fruits	Octobre 2024
NPNRU - Évaluation de la démarche qualité mise en place sur Pays de Montbéliard Agglomération	Novembre 2024

COMMUNICATION / GESTION INSTANCES	Date
Rapport d'activité 2023	Mars 2024
Programme de travail 2024	Mars 2024
Actualités juridiques de l'ADU n°5 - janvier / mars 2024	Mars 2024
Actualités juridiques de l'ADU n°6 - avril / juin 2024	Juin 2024

## A

**AAP**  
Appel à Projet  
**ADU**  
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard  
**AMI**  
Appel à Manifestation d'Intérêt  
**AMO**  
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage  
**ANR**  
Agence Nationale de la Recherche

## B

**BFC**  
Bourgogne-Franche-Comté

## C

**CCME**  
Communauté de Communes des 1000 Étangs  
**CCPL**  
Communauté de Communes du Pays de Lure  
**CCRC**  
Communauté de Communes Rahin et Chérimont  
**CCTV**  
Communauté de Communes du Triangle Vert  
**CD25**  
Conseil Départemental du Doubs  
**CDD**  
Contrat à Durée Déterminée  
**CFC**  
Capitale Française de la Culture  
**CLCT**  
Comité Local de Cohésion Territoriale  
**CLE**  
Commission Locale de l'Eau  
**COTEC**  
Comité Technique  
**CRHH**  
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

## D

**DAAC**  
Document d'Aménagement Artisanal et Commercial  
**DREAL**  
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**DDT**  
Direction Départementale des Territoires  
**DVD**  
Démonstrateur de la Ville Durable  
**DVF**  
Données sur les Valeurs Foncières

## E

**EPCI**  
Établissement Public de Coopération Intercommunale  
**ENR**  
Énergie Renouvelable  
**EPF**  
Établissement Public Foncier  
**ETP**  
Équivalent Temps Plein

## F

**FEDER**  
Fonds Européen de Développement Régional  
**FNAU**  
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

<b>I</b>	<b>IA</b> Intelligence Artificielle
<b>N</b>	<b>NFC</b> Nord Franche-Comté <b>NPNRU</b> Nouveau Programme National de Renouveau Urbain
<b>O</b>	<b>OAP</b> Orientations d'Aménagement et de Programmation <b>ODCE</b> Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace <b>ODH</b> Observatoire Départemental de l'Habitat <b>ORT</b> Opération de Revitalisation du Territoire
<b>P</b>	<b>PAAI</b> Plan Agricole et Alimentaire Interdépartemental <b>PCAET</b> Plan Climat Air Énergie Territorial <b>PETR</b> Pôle d'Équilibre Territorial et Rural <b>PLH</b> Programme Local de l'Habitat <b>PLU</b> Plan Local d'Urbanisme <b>PLUi</b> Plan Local d'Urbanisme intercommunal <b>PMA</b> Pays de Montbéliard Agglomération <b>PMNFC</b> Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté <b>PPRi</b> Plan de Prévention des Risques d'Inondation <b>PTCE</b> Pôle Territorial de Coopération Économique
<b>Q</b>	<b>QPV</b> Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
<b>R</b>	<b>RBFC</b> Région Bourgogne-Franche-Comté
<b>S</b>	<b>SAGE</b> Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau <b>SCoT</b> Schéma de Cohérence Territoriale <b>SDAASP</b> Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public <b>SERM</b> Services Express Régionaux Métropolitains <b>SIG</b> Système d'Information Géographique <b>SRADDET</b> Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
<b>T</b>	<b>TRACE</b> Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Elus
<b>Z</b>	<b>ZAE</b> Zone d'Activités Économiques <b>ZAER</b> Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables <b>ZAN</b> Zéro Artificialisation Nette <b>ZFE</b> Zone à Faibles Émissions

rapport d'activité 2024  
programme de travail 2025

Président de l'ADU : **Philippe GAUTIER**  
Directeur de publication : **Philippe BOZON**  
Mise en forme : **Magali STANOJEVIC**

Rapport d'activité 2024 - **ISSN : 3003-3136**  
Programme de travail 2025 - **ISSN : 3003-2784**

Coordonnées  
**Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**  
8 avenue des Alliés – BP 98407  
25208 MONTBELIARD Cedex  
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr  
[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)

# rapport d'activité 2024 programme de travail 2025

**Agence de Développement  
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

8 avenue des Alliés - BP 98407  
25208 MONTBELIARD cedex  
Tél.+33 (0)3 81 31 86 00

Version : mars 2025

